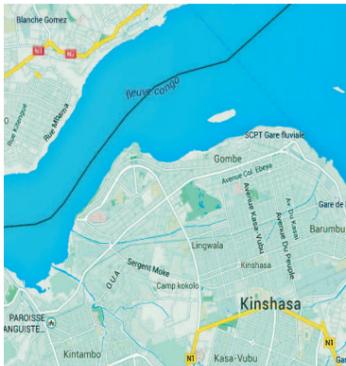


RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3468 - MERCREDI 10 AVRIL 2019



Une électricienne consultant la liste à Beni

LÉGISLATIVES NATIONALES

Les élus de Beni, Butembo et Yumbi enfin connus

Par ses décisions n°039/Céni/BUR/19 et 040/Céni/BUR/19 du 9 avril 2019, la Céni a rendu publics, hier, les résultats provisoires de l'élection des députés nationaux et provinciaux dans les circonscriptions de Beni, Beni ville, Butembo au Nord Kivu, et Yumbi, dans la province du Maï-Ndombe, les quatre circonscriptions où ces scrutins ont été reportés.

Ainsi, les quinze députés nationaux qui devront rejoindre la chambre basse du parlement afin de compléter son effectif, sont désormais connus. L'opposition, représentée par Lamuka et Cach, a consolidé sa place notamment à Beni. Le PPRD a raflé l'unique siège de Yumbi via son candidat Sébastien Mbanga Mazimi.

Page 4

BELGIQUE

Le premier congrès international de la « chaire Mukwege » prévu pour novembre à Liège

Le premier congrès international de la chaire de lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles dans les conflits (en abrégé chaire Mukwege) se déroulera du 13 au 15 novembre prochain, à l'université de Liège. Ce forum vise à créer un large réseau scientifique d'universités et de chercheurs, désireux de s'engager dans la lutte contre les vio-

lences faites aux femmes et aux enfants dans les conflits. Elle entend défendre un « modèle holistique » de réponse à cette problématique complexe en jetant des ponts entre les disciplines, entre pays du Nord et du Sud, et entre universités et ONG travaillant sur le terrain.

Page 4



Dr Mukwege à l'Université de Liège

RÉACTIONS AUX PROPOS DE TSHISEKEDI À WASHINGTON

Le Front commun pour le Congo hausse le ton



Les membres du comité stratégique du FCC

La famille politique de l'ex-président de la République, Joseph Kabila, a dénoncé, dans un communiqué publié le 8 avril, la teneur de certains propos militants tenus par le chef de l'État, à l'occasion de sa récente visite aux

États-Unis, sollicitant l'appui d'une puissance étrangère pour « déboulonner le système dictatorial en RDC ». En réaction, le Front commun pour le Congo (FCC) est vite passé à l'offensive pour recadrer ce qu'il a qualifié d'attaques gratuites et d'accusations infondées. Tout en réitérant son engagement à contribuer à la bonne marche de la coalition FCC-Cach, gage de la stabilité et du développement du pays, la « Kabilie » prône « une attitude constructive et non conflictogène de tous » de sorte à « hisser la RDC à la hauteur des attentes réelles du peuple ».

Page 3

NOMINATION DU PREMIER MINISTRE

Albert Yuma recalé à la Présidence



Albert Yuma

Le président de la Fédération des entreprises du Congo serait la personne qu'aurait choisie Joseph Kabila, autorité morale du FCC, pour

occuper le poste de Premier ministre. Depuis que son nom a été transmis à la présidence de la République en vue de sa nomination, les lignes n'ont plus bougé, laissant dans l'expectative l'opinion tant nationale qu'internationale.

« Le président Tshisekedi désire nommer une personnalité qui refléterait plus le changement qu'il incarne », susurre-t-on dans le pré-carré du chef de l'État. Une situation qui serait à la base de la détérioration actuelle des rapports entre le FCC et le Cach, renseignent les sources.

Page 2

ÉDITORIAL

Libye

Le dossier libyen divise à nouveau la communauté internationale. Depuis l'offensive annoncée du maréchal Khalifa Aftar sur Tripoli, la capitale du pays, les chancelleries occidentales et les Nations unies disent leur préoccupation devant la tournure que prennent les événements. Il y avait pourtant eu un moment durant lequel l'Union africaine, en dépit de toutes les pesanteurs, se démenait pour offrir aux frères ennemis libyens l'occasion de se retrouver en famille et régler le conflit. On ne sait pas si elle a bénéficié du soutien nécessaire des partenaires étrangers.

Alors, en effet, que se dessinait dans le mois en cours la perspective d'une conférence sur la Libye destinée à trouver, enfin, une solution de sortie de crise dans ce pays voué aux milices, les choses se sont nettement précipitées. Le statu quo en vertu duquel les « amis » de la Libye et les parties prenantes à ce conflit vieux de huit années s'engraissaient en quelque sorte est sur le point de voler en éclats. Des combats violents signalés à l'approche de Tripoli témoignent de l'échec des initiatives extérieures à la Libye entreprises jusque-là.

La question qui se pose à présent est celle de savoir ce que veut réellement le maréchal Aftar. Présenté comme l'homme fort de l'est de la Libye établi à Benghazi, on le soupçonne de vouloir le pouvoir et tout le pouvoir pour enfin peser sur l'avenir de son pays. Mais faute d'avoir produit l'effet escompté dans les délais plus courts, l'offensive de l'armée nationale libyenne peut déboucher sur une guerre civile atroce si elle s'enlise. C'est pour cela, peut-être, que l'effet de surprise s'étant avéré quelconque, des voix s'élèvent pour demander au chef de guerre d'arrêter les hostilités.

Quand il a lancé ses troupes à la conquête de Tripoli, le maréchal Aftar ne s'attendait certainement pas à la résistance farouche des unités commandées par le gouvernement du Premier ministre Fayez Al Sarraj que l'on dit soutenu par la communauté internationale. Mais il est peut-être allé trop loin pour stopper son offensive au risque de perdre la face puisqu'à ce jour, les seules opinions officielles émises à Paris, à Washington et même dans les enceintes de l'ONU semblent hostiles à sa démarche.

S'il court le risque d'être isolé sur la scène internationale, Aftar sait aussi, en chef de guerre, qu'il contrôle une grande partie du territoire libyen. On se trouve à peu près sur deux cas de figure. Ou le maréchal Khalifa Aftar refuse tout compromis et poursuit son offensive jusqu'à prendre Tripoli et donc toute la Libye globalement ; ou alors il peine à réaliser ses ambitions et stoppe ses troupes là où elles sont arrivées pour (re) négocier avec son rival Fayez Al Sarraj.

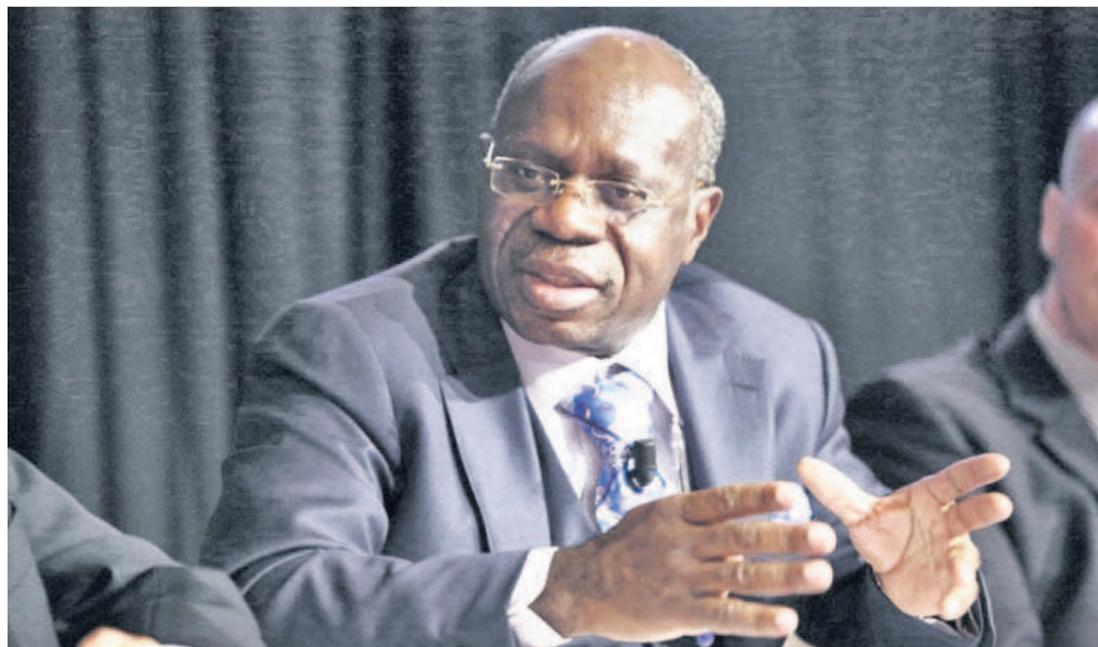
Dans les deux cas, se posera toujours le problème du rapport des forces sur le terrain qui ne fera que confirmer une solution de bon sens : les Libyens eux-mêmes sont seuls capables de rendre l'espoir à leur pays, les experts en ceci ou en cela n'y pourront rien.

Le Courrier de Kinshasa

NOMINATION DU PREMIER MINISTRE

Albert Yuma recalé à la présidence

« Le président Tshisekedi désire nommer une personnalité qui refléterait plus le changement qu'il incarne », susurre-t-on dans le précarré du chef de l'Etat.



Albert Yuma

La République démocratique du Congo est toujours sans un Premier ministre ni un gouvernement responsable. Après avoir sacrifié l'étape de la nomination d'un informateur censé identifier la majorité parlementaire aux fins de la formation de l'exécutif national, d'aucuns ont cru que la coalition gouvernementale Front commun pour le Congo (FCC)-Cap pour le changement (Cach) allait vite régler ce problème. Mais hélas ! Alors que l'accord conclu entre les deux plateformes semblait pourtant limpide, il y a de quoi s'interroger sur les causes du blocage relatif à la nomination du Premier ministre. Dans le camp du FCC d'où il est censé sortir, on allègue que le dossier est déjà bouclé depuis plusieurs semaines. L'autorité morale de ce regroupement politique aurait effectivement désigné, en accord avec sa direction, la personne qu'elle croit remplir les critères pour tenir les rennes de l'exécutif national.

L'opinion nationale et internationale toujours dans l'expectative

Albert Yuma, le président de la Fédération des entreprises du Congo (FEC), serait la personne qu'aurait choisie Joseph Kabila pour occuper le poste de Premier ministre. L'accord de coalition gouvernementale conclu entre le FCC et le Cach prévoit, en effet, que le « Premier ministre sera

issu de la société civile ». Un critère qu'aurait rempli l'intéressé en sa qualité de président de la FEC. Mais depuis que le nom du président de la Gécamines a été transmis à la présidence de la République en vue de sa nomination, les lignes n'ont plus bougé, laissant dans l'expectative l'opinion tant nationale qu'internationale. Des indiscrétions recueillies dans le précarré présidentiel, il ressort qu'Albert Yuma n'est pas la bonne mise pour la simple raison qu'il appartient à l'ancienne caste dirigeante ayant mis le pays à genoux. « Le président Tshisekedi désire nommer une personnalité qui refléterait plus le changement qu'il incarne », entend-on dire. Le refus de Félix Tshisekedi de ne pas donner suite à la proposition de son prédécesseur est à la base de la détérioration actuelle des rapports entre le FCC et le Cach, renseignent les sources. Pour le FCC, le temps presse et le chef de l'Etat doit impérativement s'exécuter pour permettre une reprise du fonctionnement normal des institutions. « Le FCC demande au président de la République de mettre tout en œuvre pour que toutes les institutions constitutionnelles nationales et provinciales soient installées et qu'elles deviennent opérationnelles dans l'harmonie », pouvait-on lire dans un communiqué publié le 8 avril.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngoni

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

RÉACTIONS DE LA CONFÉRENCE DE FÉLIX TSHISEKEDI À WASHINGTON

Le Front commun pour le Congo déçu par les propos du chef de l'Etat

Le famille politique de l'ex-président de la République, Joseph Kabila, a dénoncé, dans un communiqué publié le 8 avril, la teneur de certains propos militants tenus par le chef de l'Etat, à l'occasion de sa récente visite aux États-Unis, sollicitant l'appui d'une puissance étrangère pour « déboulonner le système dictatorial en RDC ».

Entre le Front commun pour le Congo (FCC) et le Cap pour le changement (Cach), deux structures politiques actuellement unies autour d'une coalition de gestion commune du pays, le torchon brûle. Le partenariat tissé est sur une pente raide. En effet, en visite à Washington, le chef de l'Etat a animé une conférence au Council on foreign relations, au cours de laquelle il a sollicité l'appui des partenaires extérieurs pour « sortir la RDC de la crise dans laquelle elle se trouve ». Des propos qui n'ont pas été du goût des membres de la « Kabilie ». La goutte d'eau qui a fait déborder le vase et qui a irrité plus d'un dans le clan du président sortant, c'est lorsque Félix Tshisekedi a vertement déclaré vouloir « déboulonner le système dictatorial qui était en place » en combattant « la corruption, la gabegie, la mauvaise gouvernance » et « les arrestations arbitraires ».

Ne pouvant supporter ce qu'il a qualifié « d'attaques gratuites et d'accusations infondées » de la part des personnalités avec lesquelles il est pourtant en partenariat, le FCC est vite passé à l'offensive pour recadrer, dans un communiqué du 8 avril, les « propos militants »



du chef de l'Etat. Pour cette famille politique de l'ancien président de la République, les déclarations de Félix Tshisekedi « remettent gravement en cause l'héritage démocratique ancré » en République démocratique du Congo (RDC) « depuis 2006 et qui s'est traduit par la toute première passation pacifique et civilisée du pouvoir à la magistrature suprême jamais intervenue en RDC, passation dont le président de la République est pourtant le bénéficiaire au terme des troisièmes élec-

tions libres, démocratiques, pluralistes et apaisées du 30 décembre 2018 ».

Poussant l'outrecuidance à l'extrême, le FCC a exprimé son indignation face à la gabegie financière à laquelle se livre actuellement, selon lui, le nouveau pouvoir, laquelle tranche avec l'orthodoxie financière imprimée par le régime précédent. Il a mis à l'actif de ce dernier, entre autres, l'institution de la chaîne de la dépense, la politique de resserrement budgétaire, la lutte contre le coulage des recettes publiques et

Le renforcement des réserves de change.

Pour le clan Kabila, « la gestion économique-financière de la RDC depuis deux mois s'est faite en violation de la Constitution et au mépris des textes légaux et que cela devra être corrigé par le gouvernement de coalition attendu ». Et de noter que le programme de cent jours que le président Félix Tshisekedi est en train de mettre en place s'appuierait essentiellement sur les réserves de change qu'il a trouvées lors de la remise et

reprise avec son prédécesseur. Tout en réitérant leur engagement à contribuer à la bonne marche de la coalition FCC-Cach, gage de la stabilité et du développement du pays, Néhémie Mwilanya (l'ancien directeur de cabinet de Joseph Kabila) et ses pairs prônent « une attitude constructive et non conflictogène de tous » de sorte à « hisser la RDC à la hauteur des attentes réelles du peuple ».

Assumant ses propos, Félix Tshisekedi, qui est intervenu le lendemain sur la Voix de l'Amérique, a tenu à en préciser les contours. Il a indiqué avoir fait, dans ses déclarations, allusion aux « mauvaises pratiques du passé et non à des individus », tout en réitérant la poursuite de son combat contre les antivaleurs qui, selon lui, ont « avili le citoyen congolais ». Le chef de l'Etat a taxé de mal intentionnés tous ceux qui se sont sentis gênés par ses propos. Enfonçant le clou, Peter Kazadi, un des membres influents de l'Union pour la démocratie et le progrès social, y est allé dans un tweet provocateur en demandant au FCC d'arrêter « de faire penser qu'il est nostalgique de la dictature ».

Alain Diasso

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Félix Tshisekedi saisi du cas Roger Kibelisa

Un collectif occasionnel composé des victimes de la répression politique qui a caractérisé les trois dernières années du pouvoir précédent sollicite du président de la République de surseoir son ordonnance portant nomination de l'assistant principal de son conseiller spécial en matière de sécurité.

Dans une lettre publique adressée au président de la République le 9 avril, et lue devant la presse dans une des salles du Centre de rééducation pour handicapés physiques à Gombe, le collectif indique que Roger Kibelisa, précédemment chef du département de la sécurité intérieure à l'Agence nationale de renseignement (ANR), était l'un des cerveaux de ce service reconnu dans la répression des Congolais et d'autres expatriés présents dans le pays. « Sous l'ancien régime, M. Kibelisa a été, sur le plan intellectuel et opérationnel, la cheville ouvrière de la répression visant à faire taire toutes les voix qui s'opposaient à une prolongation du mandat du président Joseph Kabila au-delà de la limite lui accordée par la Constitution en procédant à des arrestations arbitraires, des détentions au secret et des traitements inhumains et dégradants à l'endroit des dizaines d'activistes des droits de l'homme, des militants des mouvements citoyens et des opposants », a rappelé ce collectif, dans sa correspondance signée par une trentaine de personnes détenues au cachot 3Z et au quartier général de l'ANR,

en marge de la répression politique entre 2015 et 2018.

Décrivant les conditions de leur détention et de leurs arrestations, ces victimes ont également relevé que les mauvais traitements subis ont conduit certaines d'entre elles à la mort. Aussi estiment-elles que la présence de Roger Kibelisa aux côtés du chef de l'Etat n'augurait pas un changement dans le secteur de la sécurité par rapport à l'ancien régime.

Réaliser les promesses faites à la nation et au monde entier

Ce collectif rappelle au chef de l'Etat ses promesses faites aux Etats-Unis de déboulonner le système dictatorial de son prédécesseur, relevant qu'il y a déjà des couacs avec certaines nominations. « Il s'agit là d'une forte promesse que nous apprécions à sa juste valeur. Seulement, quelques éléments questionnent notre conscience citoyenne en ce qui concerne votre réelle volonté de rupture d'avec le système et les pratiques du précédent régime », fait-il remarquer au président de la République.

Les signataires de la lettre affirment également avoir appris le départ de la tête de l'ANR de son administrateur général, Kalev Mutond, et son remplacement par son adjoint, Inzun Kakiat. Cependant, estiment-ils, si « le départ du désormais ex-administrateur général, ayant fait de cette institution durant ces dernières années une machine de répression politique » est une excellence nouvelle, son remplacement par « un cadre qui a fait



Lecture de la lettre devant la presse/Adiac

partie du noyau du système de répression » n'offre aucune garantie de changement dans ce secteur.

Rappelant que l'ANR disposait en son sein de plusieurs autres compétences, qui auraient sacrifié leur vie pour l'intérêt de la nation et qui ne seraient pas impliquées dans les violations des droits humains, ce collectif appelle le chef de l'Etat à faire plutôt recours à ses services en vue de déceler ces dernières et de leur donner la responsabilité de conduire ce service. Ces « victimes », qui attendent du chef de l'Etat de relever Roger Kibelisa de ses fonctions, veulent aussi qu'il ne nomme plus des violeurs des droits

humains à des postes de responsabilité. « Passer outre cette demande nous renverrait au fait que nous ne pouvons espérer, durant votre mandat, à une juste rupture avec l'ancien système qui a opprimé le peuple », ont-elles dit, promettant de se réserver le droit, dans le cadre d'une campagne intitulée «Zéro poste de responsabilité pour les prédateurs des droits de l'homme», d'ester en justice ou de d'user de toutes les voies constitutionnelles, conventionnelles et légales contre celui qu'elles considèrent comme l'auteur intellectuel de leur oppression.

Lucien Dianzenza

BELGIQUE

Le premier congrès international de la chaire Mukwege prévu pour novembre

Les assises contre les violences faites aux femmes et aux filles dans les conflits (en abrégé Chaire Mukwege) se dérouleront du 13 au 15 novembre, à l'université de Liège.

Le 1er avril au Château de Colson, à Liège, le Dr Denis Mukwege a lancé les travaux du comité scientifique de la Chaire internationale de lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles dans les conflits, dont il est le président d'honneur. Ce comité a notamment pour but d'organiser le premier congrès international de la chaire prévu à Liège pour les 13, 14 et 15 novembre prochains. Le gynécologue congolais a également participé, les 1er et 2 avril, à tous les travaux de cette structure.

La chaire Mukwege vise à créer un large réseau scientifique d'universités et de chercheurs, désireux de s'engager dans la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants dans les conflits. Elle entend défendre un « modèle holistique » de réponse à cette problématique complexe, en jetant des ponts entre les disciplines, entre pays du Nord et du Sud, et entre universités et ONG travaillant sur le terrain. Ce brassage des disciplines, des cultures et des savoirs, explique l'université de Liège, demande de l'humilité et de l'audace, mais surtout des valeurs. En outre, indique l'institution, beaucoup d'universités et d'associations humanitaires ont déjà témoigné de la solidité de leur engagement.

Un réseau de prestigieuses universités

Le comité scientifique de la chaire, sous le pilotage de l'université de Liège, rassemble les universités ayant déjà décerné un doctorat honoris causa ou un doctorat à Denis Mukwege. Ces universités sont membres



Le Dr Mukwege à l'Université de Liège

de droit du comité. On compte parmi elles l'université catholique de Louvain, l'université libre de Bruxelles (ULB), l'université de Liège et l'université d'Anvers (où le Dr Mukwege a obtenu le titre de doctor honoris causa, le 4 avril), l'université d'Angers (France), l'université d'Umeå (Suède), l'université d'Édimbourg (Royaume-Uni), l'université de Harvard (Etats-Unis) et l'université de Manitoba (Canada).

Par ailleurs, indique l'université de Liège, se sont ajoutés à ces membres de droit des membres individuels associés ayant tous une forte expérience académique dans le domaine, provenant du Canada (Montréal et Ottawa), d'Allemagne (Leipzig), des Pays-Bas et de la République démocratique du Congo (Université évangélique africaine). En outre, fait-on savoir, la Fondation Panzi de la République démocratique du Congo et quelques

représentants d'ONG travaillant depuis longtemps avec le Dr Mukwege comme Médecins du Monde, War Trauma, Les enfants de Panzi et d'ailleurs ont également été invités à siéger dans ce comité qui est amené à s'étendre dans l'avenir.

En vue de préparer le premier congrès international de la chaire Mukwege, la première journée de travail du comité scientifique à Liège a permis de dégager des synergies entre les membres, de définir des problématiques de recherche communes et des projets d'enseignement. La seconde journée, quant à elle, a été consacrée à l'organisation de ces assises qui seront axées sur la violence faite aux enfants dans les conflits. L'appel aux contributions est ouvert jusqu'au 2 juin. Développer les recherches interdisciplinaires et promouvoir des recherches transversales L'annonce de la création de la chaire internationale sur « La

violence faite aux femmes et aux filles dans les conflits » a eu lieu en septembre 2018, à l'occasion de la présence à l'université de Liège du Dr Mukwege pour y recevoir le titre de docteur honoris causa.

La démarche, initiée par le professeur émérite de l'université de Liège, Véronique De Keyser, députée européenne honoraire, fait suite aux premiers contacts du Dr Denis Mukwege en novembre 2013 avec les médecins du CHU de cette ville, dans le but de mettre sur pied des programmes de coopération, notamment en suivi psychologique.

La chaire Mukwege vise à développer les recherches interdisciplinaires dans le domaine des violences sexuelles à l'égard des femmes et à fédérer sur cette thématique les connaissances de différents partenaires et universités en Belgique ainsi que dans le monde.

La chaire est attachée au centre

d'expertise en psychotraumatismes et psychologie légale, dirigé par le Pr Adélaïde Blavier à l'université de Liège. L'objectif est de créer un réseau international de recherches sur le thème des violences sexuelles subies par les femmes en situation de conflits. Raison pour laquelle la chaire s'est ouverte à différentes universités qui ont déjà accueilli le Dr Denis Mukwege, notamment celles qui lui ont décerné un titre de docteur honoris causa.

L'ULB travaille à l'hôpital de Panzi, créé par le Dr Denis Mukwege à Bukavu (province du Sud-Kivu), dans le domaine des formations aux techniques médicales et chirurgicales. Pour sa part, l'université de Liège a établi depuis 2014 une étroite collaboration entre l'équipe de psychologues de l'hôpital de Panzi et celle du centre d'expertise en psychotraumatismes et psychologie légale (chercheurs et étudiants), avec l'appui du CHU de Liège et de l'association Les enfants de Panzi et d'ailleurs (présidée par le Pr Véronique De Keyser).

La chaire Mukwege, explique l'université de Liège, entend promouvoir des recherches transversales et développer les connaissances afin de mieux appréhender tant la prévention que le suivi des femmes victimes de violences sexuelles. Pour ce faire, une conférence internationale sera organisée chaque année sur ce thème dans l'une des universités partenaires. La première étant celle qui se tiendra à l'université de Liège, en novembre prochain.

Patrick Ndongidi

LÉGISLATIVES NATIONALES

Les élus de Beni, Butembo et Yumbi enfin connus

Par ses décisions n°039/Céni/BUR/19 et 040/Céni/BUR/19 du 9 avril 2019, la Commission électorale nationale indépendante (Céni) a rendu publics, le 9 avril, les résultats provisoires de l'élection des députés nationaux et provinciaux dans les circonscriptions de Beni, Beni ville, Butembo au Nord-Kivu, et Yumbi, dans la province de Maï-Ndombe, les quatre circonscriptions où ces scrutins ont été reportés.

Les élus qui devront rejoindre la chambre basse du parlement afin de compléter son effectif de cinq cents députés nationaux sont désormais connus. Il appert, au regard des résultats publiés, que l'opposition a consolidé sa place comme en 2011 où la ville de Beni était représentée par deux opposants à la députation nationale. Le Front commun pour le Congo (FCC) s'est aussi tiré à bon compte en raflant la plupart des sièges tant à Beni, Beni ville, qu'à Butembo et Yumbi. Il est suivi, en ordre utile, par les coalitions Lamuka et Cap pour le changement. Cependant, l'absence de l'Union pour la démocratie et le progrès social, qui n'a eu aucun siège dans ces différentes circonscriptions électorales, laisse perplexes bien d'analystes. Notons que le Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD) a raflé l'unique siège de Yumbi via son candidat Sébastien Mbangha Mazimi. Par ailleurs, il est à noter que la Céni a annoncé la tenue, pour le 18 mai, des élections des sénateurs dans les provinces de Maï-Ndombe et du Nord-Kivu.

Alain Diasso

CLASSEMENT-FIFA-AVRIL 2019

La RDC occupe la 46^e place

La Fédération internationale de football association (Fifa) a récemment actualisé son classement mensuel. Pour le mois d'avril, la RDC, qualifiée pour la phase finale de la 32^e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) en juin et juillet en Egypte, a réintégré le top 50 mondial en occupant la 46^e position. Elle garde sa cinquième place en Afrique, derrière le Sénégal (23^e au monde), la Tunisie (28^e au monde, le Nigeria (42^e au monde) et le Maroc (45^e au monde). La RDC se replace devant le Ghana (49^e rang mondial), le Cameroun (54^e rang mondial), l'Egypte (57^e rang mondial), le Burkina Faso (58^e rang mondial), le Mali et la Côte d'Ivoire (ex aequo 65^e rang mondial).

L'importante victoire des Léopards contre les Lones Stars du Liberia, en dernière journée des éliminatoires de la CAN, a certainement pesé sur la balance pour le pays de Cédric Bakambu dans le classement Fifa. L'on rappelle que l'international congolais de Beijing Guoan, passé par Villareal en Espagne, était l'unique buteur de ce match décisif contre le Liberia, compostant de facto le ticket congolais pour l'Egypte.

Au niveau mondial, la Belgique est en pole position d'un top 10 où la France est deuxième, et derrière elle, le Brésil, l'Angleterre, la Croatie,



Les Léopards de la RDC

l'Uruguay, le Portugal, la Suisse, l'Espagne et le Danemark.

Martin Engimo

EBOLA

Des jeunes Nande de Kinshasa rencontrent le directeur de cabinet du ministre de la Santé

L'initiative visait à échanger sur la lettre ouverte que la Cojeunak avait adressée au ministère sur la gestion de l'épidémie qui sévit à Beni et Butembo, dans le Nord-Kivu.

Citant des enquêtes réalisées par ses équipes, la Coordination des jeunes Nandes habitant la ville de Kinshasa (Cojeunak) a concrètement évoqué, lors de la rencontre du 8 avril, ses préoccupations relevées dans la lettre adressée, fin mars, au ministre de la Santé publique, sur la méthode et les mesures de riposte de la maladie à virus Ebola.

Le cabinet du ministre, qui a réservé une écoute active face cette équipe de la Cojeunak, a également réagi par rapport à ces enquêtes et informations se trouvant dans cette lettre. Il s'est dit convaincu qu'il y a certaines vérités mais a aussi donné sa version des faits.

Au niveau du cabinet du ministre de la Santé, cette démarche de la Cojeunak a été saluée. Aussi un forum en par-



La délégation de la Cojeunak reçue au ministère de la Santé

tenariat avec la Cojeunak a-t-il été proposé. Cette activité prévue à Kinshasa aura, selon cette proposition, comme objectif de partager les informations sur le travail réalisé par

le ministère dans le cadre de la riposte à cette épidémie ainsi que dans le contexte des autres aspects du domaine de la santé.

De leur côté, les jeunes Nande

se sont dits flattés par la promptitude du ministère de la Santé publique à réagir à leur lettre ainsi que de la disponibilité à écouter leurs préoccupations. Le souhait, pour eux,

reste que le gouvernement et les partenaires du domaine de la santé prennent des dispositions pratiques en vue d'éradiquer cette épidémie qui a déjà dépassé le cap de mille morts dans cette partie du pays, laissant des orphelins, des veufs et veuves, sans ressources.

Dans leur lettre, ces jeunes du Nord-Kivu ont notamment relevé certaines défaillances dans la riposte de cette maladie qui font qu'il était toujours difficile de la contenir. Parmi ces défauts, ils ont cité la faiblesse dans le plaidoyer, l'appui matériel et financier aux ONG et autres structures en vue de la sensibilisation des masses, en plus de la faiblesse sur le plan de la mobilisation sociale des associations confessionnelles et dans l'argumentaire de réplique des équipes de riposte face aux rumeurs et préjugés de la population, ainsi que la mauvaise application de la méthode de vaccination, etc.

Lucien Dianzenza

ÉCONOMIE

La RDC au premier rang dans l'effort de reconstruction nationale

Aucun plan d'aide financière extérieure ne peut dédouaner le pays de l'urgence de mettre en œuvre une stratégie pluriannuelle cohérente et reposant sur des piliers de développement comme le potentiel hydroélectrique et les ressources naturelles. Pour l'économiste congolais Al Kitenge, il est impérieux de s'adapter aux nouveaux enjeux de développement qui passent forcément par une profonde restructuration économique.

Certains économistes congolais comme Al Kitenge restent attachés à la diversification des partenaires au développement pour redynamiser les différents programmes économiques en cours. Il s'agit d'une réaction à chaud après la reprise annoncée des relations entre le Fonds monétaire international (FMI) et la République démocratique du Congo (RDC). Sur la question de l'audit de l'économie nationale, l'expert juge important que le gouvernement de la République aide le FMI à le réaliser. Pour rappel, l'institution de Bretton Woods a suspendu son programme depuis 2012.

Toutefois, comme le soutient Al Kitenge, le réchauffement des relations entre la RDC et le FMI ne peut occulter le rôle majeur du pays dans son propre développement. Selon lui, il ne serait guère prudent de confier la lourde mission de reconstruction nationale aux seuls partenaires, notamment le FMI, la Banque mondiale ou la Banque africaine de développe-

ment. En effet, le pays peut collecter de nombreuses informations auprès de ses partenaires. Une telle démarche peut aider, notamment, à négocier des appuis budgétaires le cas échéant. « Ils pilotent énormément d'informations, et ils peuvent nous être utiles », a-t-il assuré.

Si l'expert appuie la diversification du partenariat au développement, il estime également qu'une bonne relance économique ne peut être que le fruit d'un effort personnel. Il y a une nécessité de pousser les nationaux à investir davantage dans leur propre pays. « Les premiers investisseurs, c'est nous-mêmes les Congolais. Si nous y croyons, il sera facile d'attirer d'autres investisseurs étrangers, simplement parce que, nous portons des opportunités d'affaires rentables et c'est comme ça qu'il faut comprendre le problème d'investissement et surtout l'investissement étranger », a conseillé Al Kitenge.

Enfin, a-t-il conclu, la bataille de la RDC n'est pas qu'économique. Le pays doit faire face à d'autres défis non négligeables, dont l'effectivité de l'État de droit, la formalisation du secteur économique et la réhabilitation des routes de desserte agricole. A terme, l'idée est de bâtir une véritable économie diversifiée, passant d'une économie de rente à une économie extravertie.

Laurent Essolomwa

PROVINCE DU BAS-UELE

Publication d'une étude sur l'épidémie d'Ebola

La maladie déclarée en 2017 dans la zone de santé de Likati a fait l'objet d'une enquête publiée récemment par le journal of Infectious Diseases. Elle a été menée par une équipe internationale composée de chercheurs du ministère de la Santé, de l'Organisation mondiale de la santé, de Médecins sans frontières et des chaires de recherche du Canada.

Les résultats de l'étude ont révélé que le cas index aurait été exposé au virus Ebola en manipulant de la viande de brousse. Un chasseur avait amené dans le village du cas index un sanglier mort que le cas index avait dépecé ainsi qu'une dépouille de singe qui avait été vendue au marché. Bien que la manipulation d'un animal mort par une personne soit à l'origine de la contamination initiale par Ebola, la transmission entre les humains est toujours responsable de la propagation et de l'aggravation d'une épidémie.

Les chercheurs ont, par ailleurs, identifié plusieurs facteurs ayant contribué à la maîtrise rapide de l'épidémie de Likati. Il s'agit notamment de la rapidité de la réponse par le ministère de la Santé qui avait déclaré l'épidémie d'Ebola moins de six semaines après que le cas index a développé les symptômes de la maladie.

La formation du personnel de santé s'est manifestée par l'alerte de l'épidémie, lancée par un infirmier du centre de santé de Nambwa qui a immédiatement mis en place un système d'isole-

ment du patient et de sa famille. L'infirmier lui-même s'était mis en isolement en attendant l'arrivée des équipes de riposte de Kinshasa afin de protéger sa famille. Cet infirmier avait participé à un programme de formation sur la détection d'Ebola pour les prestataires de soins locaux en juin 2016, ce qui lui avait permis d'identifier rapidement le cas index.

La responsabilité de la communauté s'est caractérisée par le conseil de l'infirmier. Ayant constaté des morts inhabituelles présentant des signes similaires dans la communauté, les proches du cas index ont mis en place un système ad hoc d'enterrement sécurisé, qui comprenait notamment la décontamination des effets personnels des personnes décédées, avant l'arrivée des équipes de riposte.

Pour rappel, le ministère de la Santé avait déclaré l'épidémie d'Ebola à Likati, le 11 mai 2017, et l'épidémie avait pris fin le 1er juillet. Lors de cette épidémie, le pays avait enregistré huit cas, dont cinq confirmés et trois probables. Quatre personnes avaient succombé. Cette épidémie était limitée à une seule chaîne de transmission autour du cas index. Deux membres de sa famille avaient attrapé la maladie en transportant le malade sur une moto vers un centre de santé. Ces deux membres, appelés cas secondaires, avaient ensuite transmis la maladie à cinq personnes supplémentaires.

Blandine Lusimana

HOMMAGE À ME LIYOLO

Les livres de condoléances se signent au fil des jours

Le tout premier, ouvert à l'Académie des beaux-arts (ABA) depuis le 4 avril, à l'intention des artistes mais aussi des amis et connaissances, reçoit toutes sortes de textes, marques de sympathie et de compassion à l'adresse de la famille, évocation de bons souvenirs partagés avec le défunt, etc.

L'ABA porte le deuil et l'affiche dès son entrée. Surplombant le portail, une banderole noire, couleur de deuil, l'annonce à tous ceux qui portent leur regard juste à cet endroit qu'occupe l'enseigne de la grande institution d'art qui a l'âge du disparu. Flottant quand il se fait du vent, la banderole dont les inscriptions en blanc se lisent au passage par tous les usagers de l'avenue de la Libération, l'ex-24 novembre, signale le malheureux événement. Il faut ensuite parcourir quelques mètres pour atteindre la tente abritant le livre de condoléances que l'on perçoit déjà de loin. Il se signe du lundi au vendredi, de 9h à 18h, et seulement jusqu'à 14h le samedi.

Placé à l'ombre sous le pavillon immaculé monté pour l'occasion, le livre de condoléances ouvert pour tous les artistes repose sur une table imposante en bois, juste à côté de cette tête de femme en métal soudé où il est écrit en dessous « *Liyolo d'hier à aujourd'hui* ». L'on ne pouvait trouver meilleur emplacement que la proxi-



L'Académie des Beaux-arts affiche son deuil / Adiac

mité de cette sculpture, la dernière œuvre du défunt léguée à l'ABA qui trône à l'orée du jardin faisant face à l'entrée du bâtiment administratif depuis 2012.

Des émotions difficiles à contenir

Parmi les signataires du livre qui se sont succédé le 8 avril, il y avait l'ex-directeur général de l'Insti-

tut des musées nationaux du Congo, Joseph Ibongo. Pour la plupart de ceux qui se sont déjà prêtés à cet exercice qu'ils tiennent pour un devoir, le faire n'a pas été chose facile. Cela a fait remonter des souvenirs qui pour certains ont fait apparaître un sourire aux lèvres, geste parfois

inconscient qui n'en reste pas moins révélateur. Pour d'autres, il a fallu dissimuler une larme rebelle qui, de manière un peu insolente, s'est comme qui dirait arrogée le droit de perler sur la joue. A la fin, c'est bien l'évidence de cette mort inopinée qu'ils ont grand peine à accepter qui appelle tant

d'émotions pas toujours aisées à contenir.

De son côté, la famille du défunt a initié une démarche similaire à celle de l'ABA depuis le 6 avril. Un message partagé sur la toile en fin de matinée l'annonçait de la sorte : « *Chers amis, connaissances, fans, étudiants, amoureux de l'art, le livre de condoléances en mémoire du Pr Liyolo est à présent disponible en ligne. Vous pouvez d'ores et déjà y inscrire vos témoignages en son honneur* ». Ce, avec la promesse que « *le site sera mis à jour régulièrement* ».

Un des messages, parmi les premiers inscrits dans le livre de condoléances en ligne sur <https://www.forevermissed.com/alfred-liyolo/>, est un véritable cri du cœur signé Pat le Gourou. « *À la place des artistes, les plaques de bronze ont une mine triste. Perdre son créateur désacralise tout...* ». Au bout de quelques jours, le mot empreint de nostalgie qui ferait, d'ailleurs, bien figure d'épithète constitue la phrase d'accueil du site mémorial créé en mémoire du regretté Me Liyolo.

Nioni Masela

LINAFOOT/LIGUE 1

Lubumbashi Sport bat Dauphin Noir à Goma

Après sa cuisante défaite au match précédent face à l'AS Nyuki, au stade de l'Unité de Goma, le FC Lubumbashi Sport a eu le temps de panser sa plaie.

Les Kamikazes du Grand Katanga se sont ressaisis, le 8 avril, sur la même pelouse synthétique du stade l'Unité, en dominant les locaux de l'AS Dauphin noir sur la marque de deux buts à un, en match comptant pour la 18e journée remise de la 24e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot).

Pride Ilunga a ouvert la marque à la 19e mn sur une passe du capitaine Kateng des Kamikazes. Ali Shabani de Dauphin noir a égalisé à la 39e mn sur penalty consécutif à une faute d'un défenseur de Lubumbashi Sport sur Fabrice Yuma dans la surface de réparation.

Entré en jeu en début de la seconde période, le buteur des Kamikazes, Eric Kabwe, a inscrit le but de la victoire à la 82e mn; son douzième



Lubumbashi Sport

but de la saison, étant le quatrième meilleur buteur du championnat après Jackson Muleka du TP Mazembe (seize buts), Kazadi Kasen-

gu de V.Club (quinze buts) et Ricky Tulengi (treize buts). Il a trompé le gardien de but Arnold Matumele de Dauphin noir après avoir mis en

déroute trois défenseurs. Ce succès de Lubumbashi Sport arrive après une série de défaites avec un impact non souhaité pour ce club qui

totalise vingt-trois points au classement provisoire. Dauphin noir dispose de trente-six points.

Martin Engimo

ALGÉRIE

Abdelkader Bensalah désigné président par intérim

L'homme qui a dirigé la chambre haute du parlement algérien depuis dix-sept ans a été chargé par les parlementaires de l'Assemblée populaire nationale (chambre basse) et du Conseil de la nation de conduire le pays jusqu'à l'organisation prochaine des élections, une semaine après la démission forcée d'Abdelaziz Bouteflika.

Abdelkader Bensalah a été nommé en vertu de la Constitution, selon laquelle le président du Conseil de la nation assume les fonctions de chef d'État pour une durée de quatre-vingt-dix jours, notamment après que le parlement a confirmé la vacance du poste de président de la République. Durant cette période, une élection présidentielle, à laquelle le président par intérim ne sera pas candidat, doit être organisée.

Réagissant après sa désignation, Abdelkader Bensalah a dit qu'il veillera à l'application de la loi fondamentale du pays. « *Je vais travailler à concrétiser les intérêts du peuple (...). C'est une grande responsabilité que m'impose la Constitution* », a-t-il déclaré devant le parlement.

Le président par intérim est un homme qui a une longue expérience. Il a occupé les fonctions de député, ambassadeur, haut fonctionnaire ministériel, sénateur, et a présidé les deux chambres du parlement.

Né le 24 novembre 1941 dans la région de Tlemcen, près de la frontière marocaine, Abdelkader Bensalah est un fidèle de son prédécesseur Abdelaziz Bouteflika. Des personnalités algériennes qui l'ont côtoyé le décrivent comme un homme sou-

vent jovial, mais capable d'une grande sévérité.

Pour ce qui est de son long parcours, notons qu'Abdelkader Bensalah n'avait pas 18 ans quand il décida de rejoindre les rangs de l'Armée de libération nationale, qui combattait l'armée coloniale française depuis 1954.

« Je vais travailler à concrétiser les intérêts du peuple (...). C'est une grande responsabilité que m'impose la Constitution »

Au moment de l'indépendance de l'Algérie en 1962, il obtient une bourse et part étudier le droit à Damas, avant de rentrer dans son pays où il intègre, en 1967, la rédaction du quotidien national arabophone El Chaab (Le peuple). En 1977, il est élu député après une carrière dans la presse d'Etat, notamment comme correspondant à l'étranger. Réélu deux fois, il préside pendant dix ans la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée populaire nationale.

Abdelkader Bensalah a été, par ailleurs, ambassadeur d'Algérie en Arabie saoudite de 1989 à 1993, puis porte-parole du mi-



Abdelkader Bensalah

nistère des Affaires étrangères. L'année suivante, soit en 1994, il est élu à la tête du Conseil national de transition, deuxième parlement transitoire mis sur pied pour pallier l'absence d'Assemblée après l'interruption des législatives de 1991-1992, que s'approprièrent le Front islamique du salut. Et quatre ans plus tard, lorsque le

Rassemblement national démocratique remporte les législatives, cela le propulse en tant que député réélu, à la présidence de la chambre basse du parlement. Nommé par le chef de l'Etat en 2002, au titre du « tiers présidentiel », au Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah en prit la présidence. Et depuis lors, il a été systématiquement réélu

tous les trois ans à ce poste qui lui confère la charge de l'intérim en cas de décès, démission, ou d'empêchement du président de la République du fait d'une maladie grave et durable. C'est grâce à cette position que cet homme, resté longtemps dans l'ombre, a finalement été propulsé à la tête de l'Etat algérien pour trois mois.

Nestor N'Gampoula et AFP

SOUDAN DU SUD

Salva Kiir et Riek Machar se retrouvent au Vatican

Le président sud soudanais et le chef rebelle ainsi que les autorités ecclésiastiques du pays participeront, les 10 et 11 avril, à « une retraite spirituelle » pour la paix, a annoncé le Saint-Siège.

La retraite à la résidence Sainte-Marthe du Vatican, où loge le pape François, rassemblera au total cinq membres de la présidence de la République du Soudan du Sud, qui doivent diriger le pays à compter du 12 mai en vertu d'un accord de partage du pouvoir pour mettre fin à la guerre civile.

Outre le chef de l'Etat sud soudanais, seront présents quatre des cinq vice-présidents désignés : le chef rebelle Riek Machar, James Wani Igga, Taban Deng Gai et Rebecca Nyandeng De Mabior.

Le cinquième, Changson Chang, est absent car l'Alliance d'opposition du Soudan du Sud, une plate-forme des groupes rebelles, divisée depuis plusieurs mois sur son leadership, ne l'a pas encore formellement accepté comme son représentant.

Les autorités ecclésiastiques

seront représentées par les huit membres du Conseil des Églises du Soudan du Sud. « *L'Église veut ainsi offrir une occasion propice à la réflexion et à la prière, ainsi qu'à la rencontre et à la réconciliation* » aux responsables du Soudan du Sud tra-

vaillant pour « un avenir de paix », explique le communiqué du Vatican. C'est le chef des anglicans, l'archevêque de Canterbury, Justin Welby - qui sera présent à cette retraite -, qui avait proposé cette initiative commune, a précisé le Saint-Siège.

« Le cœur des dirigeants changera et l'accord de paix sera mis en œuvre dans la lettre et dans l'esprit »

vaillant pour « un avenir de paix », explique le communiqué du Vatican.

C'est le chef des anglicans, l'archevêque de Canterbury, Justin Welby - qui sera présent à cette retraite -, qui avait proposé cette initiative commune, a précisé le Saint-Siège.

La retraite sera prêchée par l'archevêque de Gulu (Ougan-

da), Mgr John Baptist Odam, et par le président de la Conférence des supérieurs majeurs d'Afrique et de Madagascar, Agbonkhanmeghe Orobator. Elle s'achèvera par un discours du pape François.

« Recherche ce qui unit -

Surmonte ce qui divise »

Les participants à la retraite recevront une bible dédiée par le pape et par l'archevêque de Canterbury, qui portera le message « Recherche ce qui unit - Surmonte ce qui divise ».

Les leaders du Soudan du Sud exprimeront leur « engagement commun pour la paix » avant de recevoir une

bénédition, précise encore le Saint-Siège.

Salva Kiir et Riek Machar ont signé en septembre dernier, à Addis-Abeba, un nouvel accord de paix prévoyant un partage du pouvoir et visant à mettre un terme à plus de cinq ans d'une guerre civile qui a fait plus de trois cent quatre-vingt mille morts et poussé plus de quatre millions d'habitants à fuir leur foyer. Le président Salva Kiir a quitté Juba, le 9 avril, pour se rendre à cette retraite, jugée symbolique par son entourage. Si tous les chrétiens du monde prient pour le Sud-Soudan, « *le cœur des dirigeants changera et l'accord de paix sera mis en œuvre dans la lettre et dans l'esprit* », a déclaré son porte-parole, Ateny Wek Ateny.

Le pape François a maintes fois exprimé sa préoccupation pour le Soudan du Sud. Début 2017, il avait annoncé qu'il

souhaitait s'y rendre avec Mgr Welby.

Il avait réitéré, à la mi-mars, ce souhait d'un voyage au Soudan du Sud en signe d'« encouragement au processus de paix », à l'issue d'une audience accordée à Salva Kiir. Le pape et le président sud-soudanais avaient alors évoqué les « questions concernant l'application de l'accord » d'Addis-Abeba, en particulier la fin des violences, le retour des réfugiés et le développement, selon un communiqué du Vatican.

Le pays a sombré dans la guerre civile en décembre 2013 lorsque Salva Kiir, un Dinka, a accusé Riek Machar, son ancien vice-président et membre de l'ethnie nuer, de fomenter un coup d'État. Exilé à Khartoum, ce dernier a prévu de revenir à Juba en mai dans le cadre de l'application de l'accord de paix.

Nestor N'Gampoula et AFP

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Investir dans les plates-formes digitales pour remédier à la fragilité des économies

Les économies des pays africains sont restées fragiles, avec un taux de croissance globalement inférieur à 3%. Dans son récent rapport Africa's Pulse, publié le 8 avril, la Banque mondiale (BM) a invité les dirigeants à faciliter la pénétration du numérique et à en assurer une meilleure réglementation.

Le taux de croissance du continent a été revu à la baisse de 3,3% à 2,8% cette année, contre 2,3% en 2018, 2,5 en 2017. Le rapport Africa's Pulse est une enquête réalisée par le bureau de l'économiste en chef de la BM pour l'Afrique et présente semestriellement les perspectives macroéconomiques à court terme du continent. Dans les pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), dont la République

du Congo, les résultats des réformes engagées commencent à se faire sentir. À en croire l'économiste en chef de la BM pour l'Afrique, Albert Zeufack, la dette et la fragilité continuent de freiner la croissance dans la sous-région. Il souligne qu'au-delà de l'alourdissement de l'endettement, le problème est lié aux caractéristiques de la dette et aux vulnérabilités qu'elle génère. L'accès à internet haut débit, selon lui, changera véritable-

ment la donne en Afrique. « La transformation numérique peut apporter à l'Afrique subsaharienne une hausse annuelle de la croissance de pratiquement deux points de pourcentage et permettre un recul de la pauvreté de quasiment un point de pourcentage par an », a estimé Albert Zeufack. L'expert a, par ailleurs, insisté sur la nécessité de renforcer la gouvernance publique au sein des pays, d'améliorer le cadre juridique et institutionnel et surtout de faire en sorte que les politiques publiques servent la population. Enfin, Albert Zeufack avertit sur l'afflux des réfugiés qui risque d'augmenter les dépenses des États et appelle les dirigeants à trouver des solutions régionales. Le document souligne le rôle clé que jouent les trois plus grandes économies du continent, à savoir le Nigeria, l'Afrique du Sud et l'Angola, dans le dynamisme économique de l'Afrique. Au Nige-



Des journalistes congolais participant à la visioconférence

ria, la croissance s'est certes accélérée en 2018 par rapport à 2017, à la faveur d'une légère reprise dans le secteur non pétrolier, mais elle est restée inférieure à 2%. L'Angola demeure en récession, la faiblesse de la production de pétrole ayant fait brusquement reculer la croissance. L'Afrique du Sud, sortie de la récession au troisième trimestre de 2018, ne connaît qu'une croissance

modeste, sur fond d'incertitudes politiques pesant sur la confiance des investisseurs. Quelques économies moins dépendantes du pétrole sortent du lot des mauvais élèves : le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda, le Bénin et la Côte-d'Ivoire ont affiché de solides performances en 2018. Les perspectives de 2019 leur attribuent un taux de croissance supérieur à 6%.

Fiacre Kombo

LE NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA BM INVESTI

Désigné à l'unanimité par les administrateurs du groupe de la BM pour un mandat de cinq ans, David Malpass a pris officiellement ses fonctions le 9 avril, à Washington. L'Américain devrait mettre sa longue expérience des affaires internationales, de la finance et du développement économique au service des activités de l'institution de Bretton Woods.

Avant d'arriver à la tête de la BM, David Malpass a exercé les fonctions de sous-secrétaire chargé des affaires internationales au Trésor américain. À ce titre, il a représenté les États-Unis sur la scène internationale à l'occasion de divers événements comme les réunions du G7 et du G20 à l'échelon des adjoints des ministres des Finances.



LA GRANDE CONSOMMATION DE VIANDE DE BROUSSE EN VILLE VIDE LES FORÊTS CONGOLAISES

Le 26 Février 2019 à l'Hôtel Hilton de Pointe Noire, le Gouvernement Congolais a lancé officiellement la campagne « Savourons les Délices Congolais - Mangeons moins de viande de brousse en ville »

Cette campagne visant à réduire la consommation de la viande de brousse urbaine, la première dans les annales de l'histoire de notre pays et de la sous-région, est conduite dans la ville de Pointe-Noire.

Le choix de Pointe Noire a été motivé par sa position de centre économique en pleine croissance démographique et proche des départements jadis très giboyeux que sont le Kouilou, le Niari et la Lékoumou. La ville compte actuellement plus d'un million d'habitants et devient le bassin de réception de tous les produits et sous-produits de la faune provenant des trois départements ci-dessus cités.

La forte demande de la viande de brousse en ville, malgré la disponibilité d'autres protéines animales, favorise la pratique de la chasse non durable dans les forêts. Cette situation menace fortement la faune sauvage avec comme conséquences le déséquilibre des écosystèmes et l'appauvrissement de la communauté locale dépendant des ressources forestières pour leur subsistance. Cette surexploitation de la forêt est à la base d'une tragique situation actuellement connue sous le label de « Syndrome des forêts vides ».

Le gouvernement du Congo peut se prévaloir et se féliciter en même temps d'être le premier pays à appeler ses citoyens à prendre conscience de l'impact de la consommation de la viande de brousse en ville ; une consommation qui affecte les ressources fauniques nationales mais aussi les communautés rurales qui en dépendent pour leur subsistance.

La campagne invite les citoyens de Pointe Noire à faire partie de la solution et apporter de changements dans leurs habitudes alimentaires, afin de réduire la consommation de la viande de brousse tout en profitant de l'incroyable gastronomie Congolaise et de différentes protéines disponibles en ville. Avec ces petits changements demandés nous espérons produire des grands changements à l'échelle du pays, protéger nos ressources naturelles et préserver les modes de vie des communautés rurales.

« Mangeons moins de viande de brousse en Ville »

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 8 AU 14 AVRIL 2019

Venez découvrir l'exposition « Souffle et immigration » de Willy Djaha, jusqu'à la fin du mois d'avril!

LUNDI 8 AVRIL

19h00 : Théâtre : « Ils m'ont salement tiré coût à coût » de Nicolas Bissi

MARDI 9 AVRIL

19h00 : Théâtre : Hommage à Edith Lucie Bongo Odimba

MERCREDI 10 AVRIL

15h00 : Club de lecture : Rencontre avec l'écrivain Prince Arnie Matoko

15h00 : Débat d'idées : « Le suivi et le contrôle du budget de l'Etat par les citoyens » par l'Abbé Félicien Mavoungou, Coordonnateur de la commission Justice et Paix.

19h00 : Mercredi à la Cafété' : Maître Shuga

VENREDI 12 AVRIL

10h00 : Théâtre : « La révérence, mai 68, de Gaulle et moi... » [scolaires et étudiants] par la Cie Artscénicum

19h00 : Théâtre : « La révérence, mai 68, de Gaulle et moi... » par la Cie Artscénicum

SAMEDI 13 AVRIL

10h00 : Les rendez-vous de la médiathèque (Samedi des petits lecteurs, L'heure du conte, Rencontre de scrabble)

19h00 : Théâtre : « La révérence, mai 68, de Gaulle et moi... » par la Cie Artscénicum

DIMANCHE 14 AVRIL

17h00 : Résidence : Les Bantous de la Capitale à la Cafété'

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois.

INTERVIEW

Abdellatif Seddafi : « L'initiative marocaine d'autonomie est la seule option pouvant résoudre le différend régional sur le Sahara »

À quelques mois de la troisième table ronde sur le Sahara occidental prévue avant l'été à Genève, en Suisse, et à deux jours du 12^e anniversaire de la présentation par le Maroc de l'initiative de l'autonomie du Sahara pour la résolution définitive de ce différend régional, le chargé d'affaires de l'ambassadeur du Maroc à Brazzaville, Abdellatif Seddafi, a animé, le 9 avril, un point de presse. Le but a été d'éclairer l'opinion nationale et internationale sur cette question qui fait l'objet depuis plus de quarante ans d'un conflit entre le Maroc et l'Algérie.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Excellence, la question du Sahara envenime encore les relations entre Rabat et Alger. Quelles sont les causes de ce conflit?

Abdellatif Seddafi (A.S.) :

Le Sahara marocain a toujours fait partie du Maroc et ce, bien avant son occupation par l'Espagne en 1884. De par sa position géographique aux portes de l'Afrique et à la jonction de la Méditerranée et de l'Atlantique, le Maroc a été, pendant des siècles, la cible des convoitises étrangères, particulièrement européennes. Celles-ci ont débuté dans la deuxième partie du XIX^e siècle avec l'occupation d'un comptoir par l'Espagne en 1884 à l'extrême sud du pays, villa Cisneros (Dakhla), suivie de la conclusion entre puissances européennes d'accords secrets pour se répartir les zones d'influence et d'occupation au Maroc.

C'est ainsi qu'en 1912, le territoire marocain s'est trouvé réparti entre plusieurs zones d'occupation: la zone du centre par la France ; la zone nord par l'Espagne ; Sakkiat El Hamra, Oued Eddahab, les villes de Tarfaya et Sidi Ifni par l'Espagne ; la zone internationale de Tanger confiée à un Conseil de douze puissances étrangères. Quarante-quatre années après, le Maroc a commencé à recouvrer, graduellement et à travers des accords internationaux négociés, son intégrité territoriale. L'Accord de Madrid de 1975, endossé par la résolution 2458B de l'Assemblée générale, le 10 décembre 1975, a marqué la fin de la présence espagnole au Sahara, enfin la réintégration de toutes les provinces sahariennes au Maroc à partir de 1979. Depuis sa création en 1972, le Front Polisario a toujours bénéficié du soutien de l'Algérie, qui appuie ses revendications séparatistes pour des raisons autant idéologiques que géopolitiques.

L.D.B. : Qui des deux pays bloquerait les négociations ?

A.S. : Depuis la genèse de ce conflit régional, le Maroc a inscrit sa demande de re-



Abdellatif Seddafi / Adiac

cherche d'une solution dans le cadre exclusif de la négociation et le règlement pacifique des différends. L'objectif du Maroc est que le processus politique implique les véritables acteurs. Une dynamique réelle ne peut pas être désincarnée, comme une bulle déconnectée de la réalité. Les chancelleries ne connaissent pas le Polisario ; c'est le pays voisin qui vient les démarcher à la veille d'un vote sur la question du Sahara marocain. Concernant le rôle de l'Algérie, le Conseil de sécurité a appelé ce pays voisin « à contribuer davantage au processus politique » et à « renforcer son engagement dans le processus de négociation ».

L.D.B. : Quelle est la proposition marocaine sur l'autonomie du Sahara ?

A.S. : L'initiative d'autonomie au Sahara s'inscrit dans le cadre de l'édification d'une société démocratique et moderne, fondée sur l'Etat de droit, les libertés individuelles et collectives et le développement économique et social. Comme telle, elle apporte la promesse d'un avenir meilleur pour la population de la région, met fin à la séparation, à l'exil et favorise la réconciliation.

Par cette initiative, le Maroc garantit à tous les Sahraouis à l'extérieur comme à l'intérieur, toute leur place et tout leur rôle, sans discrimi-

nation ni exclusive, dans les instances et institutions de la région. Ainsi, la population du Sahara gèrera elle-même et démocratiquement ses affaires à travers des organes législatif, exécutif et judiciaire dotés de compétences exclusives. Elle disposera des ressources financières nécessaires au développement de la région dans tous les domaines et participera, de manière active, à la vie économique, sociale et culturelle du royaume. L'Etat conservera ses compétences dans les domaines régaliens, en particulier la défense, les relations extérieures et les attributions constitutionnelles et religieuses de Sa Majesté le roi.

L'initiative marocaine, inspirée par un esprit d'ouverture, tend à créer les conditions d'un processus de dialogue et de négociation débouchant sur une solution politique mutuellement acceptable.

Le statut d'autonomie, résultat des négociations, sera soumis à une consultation référendaire de la population concernée, conformément au principe de l'autodétermination et des dispositions de la Charte des Nations unies.

L'initiative marocaine d'autonomie demeure la solution politique réaliste et réalisable qui correspond parfaitement avec les paramètres définis par le Conseil, y compris celui de l'autodétermination. Les paramètres de la solu-

tion politique définis par le Conseil de sécurité, dans le deuxième paragraphe de sa résolution 2440, visent à « parvenir à une solution réaliste, pragmatique et durable, qui repose sur le compromis ».

L.D.B. : Le Maroc est-t-il pour ou contre le référendum d'autodétermination ?

A.S. : L'autodétermination, dans le cas du Sahara marocain, n'est plus qu'un élément, entre autres paramètres de la solution politique identifiés par le Conseil de sécurité, notamment le réalisme, le pragmatisme, la durabilité et le compromis. Pour le Maroc, la clarté et la précision de ces paramètres ont défini le cadre et les contours de la solution politique excluant définitivement tout débat autour de l'indépendance ou le référendum. Il est temps de faire prévaloir l'esprit du réalisme concernant la question du Sahara marocain, pour dépolluer l'ONU et l'organisation panafricaine des débats stériles, inutiles et en déphasage avec la réalité.

L.D.B. : Quelle solution peut-on envisager pour résoudre ce problème de conflit entre l'Algérie et le Maroc au sujet du Sahara Occidental ? Les deux pays sont-ils déterminés à trouver un terrain d'entente ?

A.S. : La frontière entre les

deux pays est fermée depuis 1994 et la dernière rencontre entre les chefs d'Etat remonte à 2005. Les problèmes que connaît l'Union du Maghreb arabe sont tributaires de la tension qui marque les relations bilatérales entre l'Algérie et le Maroc. Il n'y aura pas d'intégration régionale sans relations bilatérales saines, et en gardant des frontières communes fermées.

En novembre 2018, le roi du Maroc a appelé l'Algérie à un dialogue « direct et franc », en proposant la création d'un « mécanisme politique conjoint de dialogue et de concertation » pour « dépasser les différends » entre les deux voisins. Dans son discours, Sa Majesté le roi a longuement évoqué les relations entre Rabat et Alger, qui « échappent à la normalité, créant, de fait, une situation inacceptable ». Il a appelé avec sincérité et bonne foi à l'ouverture des frontières, à la normalisation des relations maroco-algériennes.

Pour avancer, Sa Majesté le roi Mohammed VI avait proposé un nouveau « mécanisme politique conjoint de dialogue et de concertation », précisant que « le niveau de représentation au sein de cette structure, son format, sa nature étaient à convenir d'un commun accord ». « Le Maroc est ouvert à d'éventuelles propositions et initiatives émanant de l'Algérie » pour asseoir les relations entre les deux pays « sur de solides bases de confiance, de solidarité et de bon voisinage ». Le royaume est toujours convaincu que ce différend régional a un coût, d'abord pour la population des camps de Tindouf qui vit dans des conditions très difficiles, à la merci des aides humanitaires, et peut être attirée par les sirènes de l'extrémisme et du terrorisme.

Le Maroc est aussi conscient que ce différend empêche la normalisation des relations bilatérales entre le Maroc et l'Algérie et de ce fait, que le règlement de cette question favoriserait la relance de l'intégration maghrébine.

Propos recueillis par Yvette Reine Nzaba

TRANSPORT ROUTIER

Les opérateurs économiques déplorent le coût élevé des péages

Le montant des péages le long de la route nationale 1 s'élève à 40 000 FCFA par passage pour les poids lourds, tarif jugé trop exorbitant pour les responsables de l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo (Uni Congo) qui a débattu de la question avec le Sénat, le 9 avril à Brazzaville.

« La question qui nous amène ici c'est le décret 2019-39 du 28 février 2019 instituant le droit de péage sur les routes nationales 1 et 2. Quarante mille francs CFA par passage pour des poids lourds, ce qui est énorme », a signifié le vice-président d'Uni Congo, Alphonse Missengui, à la représentation nationale.

La route nationale 1 pour ne citer que celle-là, a-t-il dit, compte sept péages. Avec ce nombre, les usagers, tout au moins les poids lourds, doivent désormais déboursier 280 000 F CFA pour un aller simple, soit 560 000 F CFA au total sur une distance de 511 km, ce qui est trop énorme. « Est-ce que cela a été fait pour rendre le panier de la ménagère difficile ? », se sont interrogés les responsables de cette structure syndicale.

Tout en reconnaissant le principe du péage et les dispositions prises par l'Etat pour rendre fluide la circulation des personnes et des biens, l'organisation a esquissé une étude

comparative par rapport aux autres Etats de la région avec le même environnement.

Le Cameroun, par exemple, a trois péages à raison de 500 F CFA par passage sur 238 km ; la Centrafrique, huit péages pour 1000 F CFA le passage sur 592 km ; la Côte-d'Ivoire, deux péages pour 5000 F CFA le passage ; le Mali, quatre péages pour 2500 F CFA ; le Sénégal, sept péages sur le premier tronçon de 690 km pour 5000 F CFA et enfin le Bénin 500 F CFA par passage. Ce montant de 40 000 F CFA, selon Uni Congo, va rentrer pour les commerçants dans ce qu'elle a appelé le prix de revient des marchandises, notamment la douane, les frais d'approche des bateaux, des transitaires et autres. Toujours d'après Uni Congo, si en l'état actuel des choses rien n'est fait, la bière va augmenter de 20%, l'eau de 10%, la farine de 24%, le ciment de 4%, le carburant de 1,1%, les produits congelés de 5%, le sucre de 2%, les agrégats de 15%.



Ce qui va impacter fortement le coût de la vie.

Prenant la parole à son tour, le président du Sénat, Pierre Ngolo, a d'abord remercié les responsables de cette structure pour cette initiative de rencontrer cette chambre. « Dans un contexte de crise actuel, il faut rechercher l'apaisement. Il faut tout entreprendre pour obtenir la compréhension,

éviter les violences », a-t-il souligné, avant d'indiquer qu'à ce stade, la chambre haute ne pouvait pas donner de réponse à toutes ces préoccupations mais avait pris note.

« Vous devez rester sur cette conduite. Il n'est pas souhaitable que nous apprenions que le patronat a pris telle ou telle initiative. Vous allez continuer à vous comporter

en responsables. Il n'y a pas de raison que les citoyens soient sacrifiés. Sachons concilier nos intérêts, ceux des citoyens, des hommes d'affaires sans exclure ceux de l'Etat parce que c'est l'Etat qui crée les conditions pour que vos affaires prospèrent. Nous allons voir s'il y a possibilité d'obtenir la compréhension », a-t-il conclu.

Jean Jacques Koubemba

BASSIN DU CONGO

Lancement de l'étude de préfiguration du Fonds bleu

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Déclaration des chefs d'État de la Commission climat du Bassin du Congo (CCBC), signée le 29 avril 2018 à Brazzaville, et du processus d'accélération de l'opérationnalisation du Fonds bleu pour le Bassin du Congo, une réunion s'est tenue, du 4 au 5 avril, à Brazzaville, pour lancer l'étude de préfiguration et valider l'approche méthodologique.

La rencontre a été présidée par la ministre du Tourisme et de l'environnement, coordinatrice technique de la CCBC, Arlette Soudan-Nonault. Elle a connu la participation de Patrice Lefeu, représentant du cabinet Ernst & Young (EY); Rajae Chafil, directrice du 4C Maroc; Honoré Tabuna, représentant du secrétariat général de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC); et Martine Therer, représentante résidente du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) au Maroc. Outre le lancement de l'étude de préfiguration, la réunion de Brazzaville avait également pour objectif de valider le calendrier d'exécution et les résultats attendus de cette étude à réaliser par le cabinet EY. Il a été clarifié, conformément au Mémoire d'entente signé entre la CCBC et le 4C Maroc, le rôle de chacune des parties prenantes au cours de la réalisation de l'étude de préfiguration. Le schéma organisationnel y afférent a été résumé également.

Les lots 1 et 2 font l'objet d'échanges

Selon les points inscrits dans



l'agenda, le cabinet EY a fait une présentation des lots 1 et 2. Au terme des échanges et discussions, les participants lui ont formulé certaines recommandations.

Pour le lot 1 Plan d'investissement, par exemple, il a été recommandé, entre autres, la prise en compte des vingt-quatre programmes sectoriels de l'économie bleue adoptés par les ministres et les CDN des pays ; de faire ressortir dans les analyses de maturité des projets les critères de développement durable ; d'intégrer la compen-

sation carbone dans les projets à sélectionner pour alimenter le pipeline des projets ; de tenir compte et s'appropriier tous les textes qui portent la CCBC et le Fonds bleu pour le Bassin du Congo pour une meilleure prise en compte des attentes des États et de leurs spécificités (politiques, institutionnelles et techniques) .

Pour le lot 2 véhicule financier, les participants ont impliqué les analystes financiers des organisations sous-régionales ou régionales d'Afrique et les ministères en charge des finances des

Les signataires après le lancement de l'étude pays membres de la CCBC dans le processus de définition du véhicule financier ; de prendre en compte les projets présentant un caractère sous-régional ; de partager les questionnaires d'enquête préalablement avec les parties prenantes pour un enrichissement éventuel et approbation, etc.

Après la lecture du communiqué final, un accord a été signé entre le Pnud Maroc et le cabinet EY ainsi que son endossement par la CCBC et le 4C Maroc.

Pour la ministre du Tourisme et de l'environnement, cet atelier

a marqué une étape importante dans le processus d'accélération de l'opérationnalisation du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, outil financier de la CCBC.

A titre de rappel, la CCBC, a été créée en novembre 2016 à Marrakech, au Royaume du Maroc, aux côtés de la Commission climat de la région du Sahel et de la Commission des États insulaires, à l'issue du Sommet de l'Action pour la co-émergence de l'Afrique, organisé en marge de la COP22 à l'initiative de sa Majesté Mohammed VI, roi du Maroc. L'objectif de ces commissions, entérinées par la Commission de l'Union africaine) en janvier 2017, vise à concilier le développement économique des États et la lutte contre les changements climatiques pour une co-émergence de l'Afrique. Pour y parvenir, la CCBC va assurer la coordination de toutes les initiatives existantes et en cours concernant, entre autres, la finance climatique représentée par le Fonds bleu pour le Bassin du Congo, dont la zone géographique recouvre les États membres de la CEEAC et ceux de la Communauté de l'Afrique de l'est.

Bruno Okokana

THÉÂTRE

« Ils m'ont salement tiré coût à coût » chaleureusement accueilli par le public

Mise en scène par Nicolas Bissi et distribuée en one man show par Fortuné Batéza, la pièce a réjoui le public qui s'est mobilisé pour suivre en live sa représentation, le 8 avril, à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville.

Le lundi dernier n'a pas été comme les autres à l'IFC. Habituellement très calme et paisible, le spectacle de théâtre lui a insufflé un vent gai et une atmosphère d'ambiance. Adultes, adolescents et enfants ne se sont pas fait prier pour y assister. Le public, très enchanté, a pu enfin baigner dans une ambiance festive autour du témoignage sur les réalités d'une contrée nommée Katiopa.

Un récit hilarant mais rempli de sagesse

L'histoire a lieu au Katiopa, qui signifie l'Afrique en langue Kongo. Cette Afrique de cinquante-cinq Etats, avec une superficie de trente et un millions de km² et près de 1 500 000 000 d'habitants, vit sous la tyrannie du guide éclairé, guide suprême ayant fait assoir sur tout le peuple une politique égotique. Agé de près de 93 ans, ce dernier n'aspire plus qu'à mourir au pouvoir et ce, même au prix du sang.

Dans cette nation, autrefois calme et havre de paix, plus rien n'est comme avant. En effet, la guerre bat son plein et sème la terreur partout. C'est désormais la loi du plus fort qui règne et le son des tirs d'armes retentit à longueur du temps. Un jour, un jeune gardien, diplômé en droit et sans emploi, voit



Fortuné Batéza et Nicolas Bissi saluant le public au terme du spectacle

quatre combattants, cagoulés et armés jusqu'aux dents, faire irruption à son domicile. Ces derniers, sous l'impulsion du chef de groupe, leur obligent, lui et son neveu, à coucher avec sa mère et sa femme sous leurs yeux. Pendant qu'ils supplient ce chef à l'esprit tordu, c'est un coup de feu qui s'échappe.

Mais, qui a tiré et qui est la victime ? En effet, l'un de ces combattants était en réalité son frère Fred, disparu il y a de cela trois ans, pour des raisons de conflit d'intérêts politiques. Au final, ce jeune gardien sauvé avait fini par rejoindre les rangs de bataille dans un village du Katiopa où seule l'espérance

aidait les rescapés à survivre. Fatigué de cette vie pitoyable, quand ce jeune diplômé essaie de se faire entendre, il se fait salement tirer coût à coût. Et alors qu'on se croyait en pleine guerre, le jeune gardien anonyme ne faisait en réalité qu'un songe. Drôle de songe, en a ri aux éclats le public.

Moralité de la pièce : la guerre n'est bonne pour personne !

Ce jeune peut être issu de n'importe quel pays d'Afrique. Les guerres étant monnaie courante sur le continent, le regret est quasiment le même partout. Ce spectacle a ainsi voulu dénoncer les problèmes de guerre, de soif et d'abus de pouvoir, de conflit d'intérêt, de violence, de viol et vol, d'insécurité, de séparation familiale, de mauvaise gestion des biens publics, etc., qui plongent les sociétés actuelles dans le chaos et retardent ainsi leur développement.

Au terme de cette belle soirée théâtrale, le public a chaleureusement complimenté l'artiste Fortuné Batéza, qui a remarquablement incarné la scène par son grand talent qui n'est plus à démontrer aux adeptes de cet art. Aussi, le public a reconnu l'apport des autres membres dans la réalisation de cette œuvre. A en croire Fortuné Batéza qui a réussi à instruire et à amuser en même temps, les scènes de théâtre sont de véritables moments de rire mais qui visent essentiellement à conscientiser le public sur certains faits sociaux. Et cela a été le cas à travers ce texte de Nicolas Bissi.

Merveille Atipo (stagiaire)

LIBRAIRIE LES MANGUIERS
Un Espace de Vente
Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.

Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces, Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso immeuble Les Manguiers (Mpi), Brazzaville République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du mardi au dimanche de 10h à 19h

ARRÊT SUR IMAGE

Les étudiants du commandement et collège des Forces armées ghanéennes, 40^e promotion, en séjour à Brazzaville, ont visité le musée galerie du bassin du Congo, le 9 avril 2019

9 APRIL 2019
A BEAUTIFUL ART GALLERY AND MUSEUM THAT CAPTURES THE TRUE REPRESENTATION OF THE AFRICAN BEFORE THE ADVENT OF COLONIALISM.
SOME OF THE STUDENTS OF THE GHANA ARMED FORCES COMMAND AND COLLEGE (GAFCC) COURSE 40 VISITING THE CONGO SALUTE THE INDIVIDUALS BEHIND THIS GREAT WORK.
CONGRATULATIONS TO THE MANAGEMENT OF THE MUSEUM.
LAL KIL KONGA

EQUIPEMENT ET ENTRETIEN ROUTIER

Les dossiers relatifs aux droits du personnel en examen

La Commission administrative paritaire (CAP) des agents et contractuels de l'Etat en service au département ministériel a ouvert ses travaux, le 5 avril à Brazzaville, au titre des exercices 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019.



Le ministre Emile Ouosso présidant la cérémonie d'ouverture

Près de cinq cents dossiers concernant l'avancement, le reclassement, la titularisation et la régularisation des situations administratives des agents en voie de faire valoir leurs droits à la retraite vont faire l'objet d'un traitement au cours des assises. Le ministre de tutelle, Emile Ouosso, a présidé la cérémonie d'ouverture de la session, appelant la commission à examiner, en toute objectivité et sérénité, les dossiers relatifs à la gestion des carrières des agents. « Comme vous le savez, l'avancement n'est pas une faveur,

mais un droit résultant de la bonne manière de servir de tout agent de l'Etat. C'est donc un mérite. Ainsi, sont conciliés le souci de l'administration de contrôler dans l'intérêt du service, la qualité professionnelle des agents et le désir légitime de promotion sociale des personnels », a-t-il ajouté.

En outre, la directrice générale de la Fonction publique, Joséphine Boumakani, a invité les partenaires à s'investir pleinement dans le travail qui leur est soumis. Celui-ci, a-t-elle insisté, doit s'accomplir dans un délai

raisonnable, avec promptitude et abnégation afin de satisfaire toutes les attentes des agents de l'Etat qui, depuis 2014, sont demeurés dans l'impasse, ne sachant plus à quel saint se vouer. Cependant, elle reste persuadée et convaincue que le déclin qui vient de se déclencher est l'occasion à jamais de pérenniser le travail amorcé par la commission administrative paritaire, afin d'éviter tout désagrément dans le processus de gestion des carrières des fonctionnaires ou agents civils de l'Etat.

Guillaume Ondzé

ACADÉMIE MILITAIRE MARIEN-NGOUABI

La vingt-quatrième promotion des élèves officiers d'active prête serment

La cérémonie de prestation de serment devant le drapeau national et du port des alphas argentés marquant la fin de la première phase de formation (Fetta) a été présidée, le 6 avril, par le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo.

Quatre-vingts apprenants au total font partie de la vingt-quatrième promotion. Durant quinze semaines, outre l'instruction en salle et la pratique sur le terrain, cette promotion a réalisé un raid sur une distance estimée d'une cinquantaine de kilomètres ; un bivouac synthèse. Le passage sous le drapeau a été célébré, ponctué par le port des alphas argentés qui constituent un des rituels faisant partie des rites et traditions de l'académie militaire Marien-Ngouabi.

Pour évaluer cette première phase de la formation initiale, un rallye de fin de formation commune de base a été organisé. Par ailleurs, la formation élémentaire était axée sur quatre volets, à savoir la formation à l'exercice de l'autorité ; les connaissances militaires ; l'éducation physique militaire et sportive ; la formation académique.

A l'issue de cette première phase, pour le peloton spécial, six élèves officiers d'active ont obtenu une moyenne comprise entre 15 et 15,99/20, soit une moyenne générale du peloton de 14,43/20. Pour le peloton interarmes, la moyenne la plus forte est de 16,36/20 et la plus faible de 12,84/20, soit une moyenne générale de 14,60/20.

En ce qui concerne la vingt-quatrième promotion, la moyenne générale est de 14,51/20.

Notons que cette cérémonie clôturée par un défilé militaire s'est déroulée en présence du haut commandement militaire, des attachés de défense accrédités en République du Congo ainsi que des ambassadeurs de la République centrafricaine et du Cameroun.

G.O.

COOPÉRATION

Le Pnud pour une nouvelle vision du partenariat avec le ministère de la Jeunesse

La représentante de l'agence onusienne au Congo, Emma N'Gouan Anoh, a assuré à la ministre Destinée Ermela Doukaga d'apporter son expertise et son accompagnement à la mise en œuvre d'un programme national de volontariat dans le pays.

Emma N'Gouan Anoh a été reçue en audience, le 9 avril à Brazzaville, par la ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique. Au terme de leur entretien, elle a déclaré à la presse: « L'idée c'est de rassembler autour du partenariat en fédérant nos énergies en tant que partenaire pour pouvoir avoir un programme de volontaire opérationnel ici

au Congo. Vous savez que le volontariat est très important ; un outil important pour la promotion des Objectifs de développement durable, mais aussi pour la promotion de l'esprit citoyen et pour la promotion de l'emploi et de l'employabilité des jeunes ».

Justifiant cette rencontre, la représentante du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) pense que cette agence peut apporter sa contribution à ce leadership du gouvernement. Il s'agit, a-t-elle conclu, d'avoir un très bon contrat ici au Congo.

G.O.

CUBA

Intervention policière contre une manifestation d'étudiants congolais

La police cubaine a empêché, le 8 avril, un mouvement d'étudiants congolais en médecine à La Havane, qui réclamaient au gouvernement de leur pays le paiement de leurs bourses, ont informé mardi les autorités.

« Il y a eu des incidents violents, qui ont requis l'intervention des forces de l'ordre », a indiqué le ministère de la Santé dans un communiqué publié dans le journal, officiel Granma. « Ce genre d'indiscipline ne sera pas permis », a mis en garde le ministère.

Depuis plusieurs jours, des dizaines d'étudiants congolais sont rassemblés face à l'ambassade de leur pays pour dénoncer le non-paiement des bourses dont ils sont normalement bénéficiaires.

Cuba accueille chaque année des centaines de jeunes, venus principalement d'Amérique latine et d'Afrique, pour étudier la médecine sur l'île, avec des bourses de leur pays pour couvrir leurs dépenses personnelles.

Selon le communiqué du ministère cubain, le retard de paiement est dû à des « difficultés affrontées par le ministère de l'Education supérieure » au Congo-Brazzaville. Ce n'est pas la première fois que des étudiants congolais manifestent ainsi face à leur ambassade, située sur l'avenue principale du quartier résidentiel de Miramar, mais jusqu'à présent aucun fait de violence n'avait été enregistré ni d'intervention de la police.

D'après l'AFP

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Musée du Bassin du Congo

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE

galeria CONGO

LAIT DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo.

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Une opération de faucardage dans la ville océane

Lancée il y a quelques jours, l'opération consiste à assainir les cours d'eau mais également les canalisations, les zones marécageuses et les ruelles obstruées.

Depuis un certain temps, Pointe-Noire connaît des inondations récurrentes. Ces inondations de forte amplitude ont été favorisées par l'urbanisation accélérée, l'occupation anarchique mais également par une gestion des eaux défaillante à l'échelle de la ville. Cette situation a affecté les quartiers populaires et entraîné des conséquences économiques et sanitaires graves, qui se traduisent par une vulnérabilité au risque d'inondation. Pour remédier à cette situation et permettre à la population d'affronter les prochaines saisons des pluies avec sérénité, la municipalité a lancé, il y a quelques jours, une opération

de faucardage des cours d'eau dans les différentes communes de la ville.

L'opération a pour objectif de faciliter l'écoulement des eaux, tout en maintenant une qualité écologique des cours d'eau et de leurs abords. Pendant cette activité, les équipes municipales ont désherbé, débroussaillé, curé et nettoyé les rivières. Et les lits des cours d'eau ont été débarrassés de leurs débris ainsi que des proliférations végétales. Dans le premier arrondissement Emery-Patrice-Lumumba, il a donc fallu dix jours pour nettoyer les lits majeurs et mineurs des cours d'eau qui arrosent cet arrondissement.



La ville de Pointe-Noire après une pluie/DR

une situation favorisée par les constructions anarchiques mais également des lits de rivières. Notre travail a consisté dans un premier temps à localiser puis à suivre le canal naturel de l'évacuation d'eau pour arriver au point bas qui est la rivière Kimpandzou », a dit l'administrateur-maire de Ngoyo.

Notons que pour réaliser cette activité, les communes de Pointe-Noire ont été dotées par le gouvernement d'un matériel de voirie et principalement d'assainissement.

Hugues Prosper Mabonzo

« Ici, près de deux cents maisons ont été inondées et abandonnées par leurs propriétaires, une situation favorisée par les constructions anarchiques mais également des lits de rivières. Notre travail a consisté dans un premier temps à localiser puis à suivre le canal naturel de l'évacuation d'eau pour arriver au point bas qui est la rivière Kimpandzou »

«Les risques de propagation des maladies minimisés»

Aujourd'hui, cet entretien assure non seulement le maintien de la qualité paysagère des rivières, mais il permet également de minimiser au mieux les risques de propagation des pandémies et de maladies bactériennes. Dans le troisième arrondissement Tié-Tié, par exemple, les rivières Songholo et Tchinouka, ainsi que les cours d'eau secondaires qui traversent cette agglomération ont été débarrassés d'embâcles.

L'administrateur-maire du sixième arrondissement Ngoyo, Yolande Keitta Banguyd, en cheffe de troupe, a conduit l'opération d'assainissement et de faucardage des cours d'eau et des canalisations, des zones marécageuses et des ruelles obstruées dans sa circonscription administrative où les rivières Tchibandzou, Liangui et Limambou avaient des embâcles.

L'activité a donné le sourire à plus d'une personne. « Ici, près de deux cents maisons ont été inondées et abandonnées par leurs propriétaires,



AVIS DE CONCOURS POUR LA CRÉATION D'UN LOGO POUR L'AGENCE DE SUPERVISION DE LA SÉCURITÉ AÉRIENNE EN AFRIQUE CENTRALE (ASSA-AC)

Le Directeur Général de l'Agence de Supervision de la Sécurité Aérienne en Afrique Centrale (ASSA-AC) lance un avis de concours pour la création d'un logo dans la perspective de conférer à cette Agence une identité visuelle à travers un logo digne d'une institution spécialisée de l'Union Economique de l'Afrique Centrale (UEAC) dans le domaine de la sécurité aérienne.

L'Agence de Supervision de la Sécurité Aérienne en Afrique Centrale (ASSA-AC) est une Institution Spécialisée de l'UEAC dans le domaine de la sécurité aérienne, dont le siège est situé à N'Djamena.

Son objectif est de promouvoir le développement sûr et ordonné de l'aviation civile en Afrique Centrale en mutualisant les moyens techniques et humains des Etats membres aux fins de mieux assurer leurs obligations en matière de supervision de la sécurité aérienne conformément à la Convention de Chicago et ses documents connexes.

LOGO DE L'ASSA-AC

-Le logo de l'agence devra intégrer

tout ou partie celui de la Communauté et mettre en relief l'ensemble des couleurs des drapeaux des Etats membres tout en prenant en compte l'aspect de la sécurité aérienne.

La problématique du logo devra intégrer les principes ci-après:

- Surveillance;
- Sécurité;
- Assurance;
- Harmonie.

MODALITÉS

-Dates: Ce concours est ouvert du 01 avril au 15 mai 2019 à minuit.

-Finalités du logo: Ce concours aura comme but principal la création d'une identité visuelle de l'ASSA-AC, la modernisation de son image et la mise en valeur de son aspect de la sécurité aérienne.

Qui peut participer au concours ?

Ce concours est ouvert à tous les ressortissants des Etats membres de la CEMAC qui souhaitent partager leur talent créatif (artiste, artisan d'art, designer, informaticien, infographe) ou toute autre personne intéressée, travaillant seule ou en groupe. Aucune inscription préalable

n'est nécessaire pour participer.

Prix: Trois prix différents seront attribués aux trois premiers lauréats en guise d'encouragement. Le lauréat gagnant acceptera toute modification et adaptation estimée nécessaire par la direction générale, pour l'utilisation du logo sur différents supports. Le logo gagnant deviendra la propriété exclusive de l'ASSA-AC. Le gagnant devra livrer le fichier source, à l'ASSA-AC en version électronique.

Critères de sélection: Chaque logo sera noté d'après les critères suivants:

- La Mise en valeur de l'image d'une agence de supervision de la sécurité aérienne;
- La lisibilité, l'adaptation, la taille et le champ graphique;
- La qualité technique de sa composition graphique;
- La créativité et l'originalité de la proposition;
- L'originalité de sa conception;
- La facilité de manipulation du logo, sa transposition et son adaptation aux différents supports et utilisations, que ce soit sur des documents imprimés ou pour des médias électroniques,

ainsi que pour toute autre application, comme sa reproduction en couleur, sur des surfaces réduites, etc.

Comité de présélection: Le comité de présélection des trois meilleures propositions sera constitué des membres du comité des marchés de l'ASSA-AC.

Comité de sélection: Le comité de sélection de la meilleure proposition sera constitué des membres du Comité de Direction de l'ASSA-AC qui validera par la même occasion le logo qui sera par la suite adopté par le Comité des Ministres.

Les logos seront envoyés par mail à l'adresse suivante: assa-ac@assa-ac.org avec copie à

kiapofrancois0@gmail.com au plus tard le 15 mai 2019 à minuit.

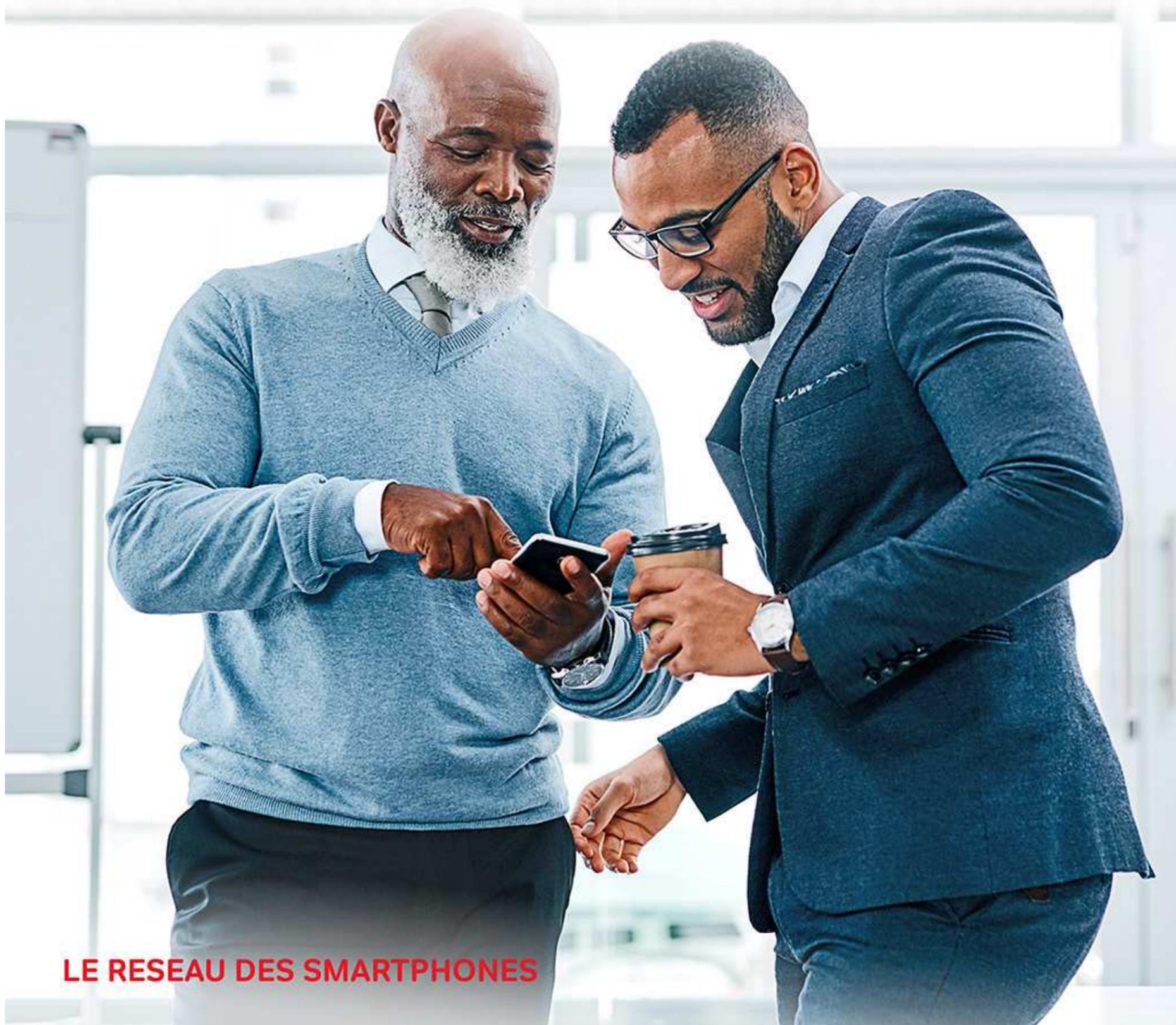


Le Directeur Général,

François Alexandre KIAPPO



VOUS L'AVIEZ DEMANDÉ !
Désormais le **méga hors forfait**
est à **10F.**



LE RESEAU DES SMARTPHONES

ENVIRONNEMENT

Les associations Rénaduc et MJDK lauréates de la bourse de Renatura Congo

La bourse « Développement durable », attribuée avec l'appui de la Délégation de l'Union européenne en République du Congo, va permettre aux deux organisations récipiendaires de réaliser des projets pour lesquels elles ont été sélectionnées.

Le Réseau national pour le développement durable du Congo (Rénaduc) et la Mutuelle des jeunes du district de Kakamoeka sont deux associations créées en 2016. Les deux organisations ont répondu à l'appel à microprojets lancé en novembre 2018 par Renatura, une ONG de préservation de la biodiversité présente au Congo depuis quinze ans.

Leurs projets, dont la mise en œuvre a été entamée le 1er avril, dureront respectivement quatre et douze mois. Ils ont été présentés au cours d'une cérémonie qui a eu lieu le 29 mars dernier, à l'écocentre de Renatura Congo, au quartier Tchimbamba, dans l'arrondissement 1 Emery-Patrice-Lumumba.

Après la signature de l'accord de partenariat par Laurène Poli, directrice adjointe de Renatura, Christian Ngoma, président du Rénaduc, et Fabrice Makosso Mabilia, président de la MDJK, ont reçu par chèque la première tranche de la subvention au tiers d'un montant total de deux millions francs CFA.

Le projet du Rénaduc, intitulé « Améliorer les conditions d'hygiène des habitants de l'arrondissement Mongo Mpoukou, Vindoulou », vise l'information, l'éducation, la communication et la sensibilisation des ménages, des commerces, des églises et des écoles à la gestion des déchets ménagers. L'insalubrité dans ce quartier a été révélée par une étude menée par cette association, en octobre 2018, dans les CQ 512, 513 et 514. Douze dépotoirs sauvages avaient été recensés et seront donc prochainement nettoyés. Pour cela, il est prévu la mise en place d'un comité de gestion dans chaque zone ciblée pour organiser des journées de salubrité pendant et après le projet.



Photo de famille lors de la cérémonie d'attribution de la bourse de Renatura

« Pour faciliter l'évacuation des déchets vers la décharge municipale, un plaidoyer auprès des autorités publiques et des différents partenaires, comme Averde et SMGC, et bien d'autres, est en cours d'exécution », a informé Narcisse Ngoma, coordonnateur de ce projet. Quant à la MDJK, son projet porte sur la mise en œuvre de techniques culturelles protectrices de l'environnement dans la localité de Tombo, à travers la culture de bananes. Il s'exécutera dans cette localité située dans la sous-préfecture de Kakamoéka (département du Kouilou) et vise la valorisation des techniques agricoles protectrices de l'environnement par la mise en place d'un champ communautaire de bananeraies, en appliquant des tech-

niques d'agroforesterie en milieu rural. Le projet permettra, à travers des actions de sensibilisation/formation, de lutter contre la déforestation opérée par les habitants qui pratiquent l'agriculture itinérante sur brûlis nécessitant l'abattage des arbres, et les sociétés minières et forestières qui détruisent l'écosystème naturel. Une situation préoccupante révélée par un diagnostic mené en 2017 dans quinze comités de village, a signalé Herman Mabilia, le coordonnateur de ce projet qui va également contribuer à la sécurité alimentaire des habitants et fournir au village une source de revenus qui leur permettra de mettre en place d'autres projets communautaires au sein de la sous-préfecture.

« La société civile, un acteur vital »

Comme les dix autres associations adhérentes de l'écocentre Renatura, la MDJK et le Rénaduc bénéficient depuis 2018, dans le cadre du programme « Renforcement des capacités des OSC », de formations (montage et gestion de projets, informatique, éducation environnementale), d'un accès à des ressources logistiques (salle de réunion, impression, connexion internet) et d'un accompagnement personnalisé. Leur sélection témoigne de leur progression et de leur montée en compétences, a estimé Laurgaël Elenga, chargé dudit programme, qui accompagnera Rénaduc et la MDJK tout au long de la mise en œuvre de leurs projets.

L'attribution de la bourse « Développement durable » s'inscrit dans le cadre du projet de Renatura intitulé « Soutien aux stratégies locales de renforcement des acteurs du développement durable », pour lequel cette ONG bénéficie de l'appui financier et technique de la Délégation de l'Union européenne depuis janvier 2018. Laurène Poli a, par ailleurs, évoqué la culture du « faire-ensemble » qui caractérise la coopération entre les instances européennes et l'Etat congolais. « À travers ce projet, notre objectif est de renforcer le rôle et les capacités des OSC de Pointe-Noire et du Kouilou, en tant que structure agissante ; et répondre ainsi à la faiblesse numérique des initiatives locales en matière d'environnement. Nous sommes très fiers de voir cet objectif prendre forme aujourd'hui », a-t-elle laissé entendre.

À la question de savoir pourquoi renforcer la société civile, les membres de Renatura ont rappelé : « La société civile est un acteur vital dans un pays, elle tient un rôle indispensable au même titre que les institutions publiques ou le secteur privé. Agissant comme un intermédiaire entre ces acteurs, son statut particulier en fait un relais d'expression privilégié pour les citoyens et les communautés. Bien souvent, elle apporte des réponses concrètes à des problématiques difficiles, notamment face aux enjeux environnementaux actuels. Elle contribue à la transformation de la société, en favorisant la prise de conscience des citoyens sur les problèmes actuels ».

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

THÉÂTRE SCOLAIRE

La neuvième édition annoncée pour fin avril

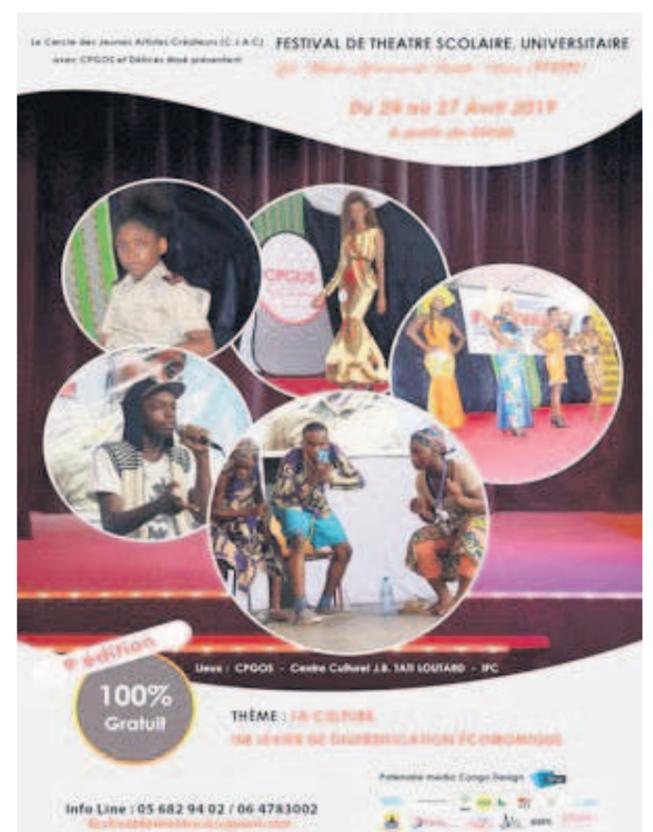
Plusieurs écoles prendront part à l'activité qu'organise, du 24 au 27 avril, à Pointe-Noire, le Cercle des jeunes artistes créateurs, en partenariat avec le CPGOS et Délices Maé, afin de prouver au public que le théâtre scolaire vit et a encore de beaux jours devant lui. La neuvième édition du théâtre scolaire, universitaire et de la mode africaine se tiendra sur le thème « La culture, un levier de diversification économique ».

« Le festival de théâtre scolaire est un projet instructif, éducatif, péda-

gogique et distrayant qui concourt à la formation de vraies élites culturelles de demain et se veut être, par excellence, un cadre international de réflexion et d'expression des jeunes qui ont accepté de braver la timidité en s'exprimant devant un public par le théâtre et en prônant les vertus dont la substance est constituée des dispositions contenues dans la convention internationale des droits de l'enfant », aime répéter Cardy Cardelin Babakila, l'initiateur du projet.

Les différentes écoles presteront au CPGOS, au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard et à l'Institut français du Congo.

Hervé Brice Mampouya



PARUTION

Le livre "Traité sur le renseignement" d'Athanase Moussoungou déjà disponible

En neuf chapitres et quatre cent vingt-six pages, le colonel à la retraite appelle à la démystification du renseignement pour le sortir du domaine de l'inconnu et l'ouvrir, en tant que science, à tous les domaines de la vie en la démocratisant.

L'ouvrage «Traité sur le renseignement» a été officiellement présenté, le 9 avril à Brazzaville, devant un parterre de sachants, à savoir le ministre de la Défense nationale, le général Charles Richard Mondjo; l'ancien ministre de l'Intérieur, Paul Mbott; le directeur général de la Surveillance du territoire, le général Philippe Obara ayant préfacé l'ouvrage; les officiers généraux ainsi que les membres

« L'ignorance alimente la méfiance. Profitant de cette occasion, nous devons apprendre à travailler sous les projecteurs car cela est une exigence dans une société démocratique qui est la nôtre »



Le ministre de la Défense nationale devant l'auteur pour la dédicace

du groupement d'anticipation stratégique.

« La science du renseignement ne devrait plus être une lampe à cacher sous le boisseau », a expliqué en substance l'auteur, le colonel Athanase Moussoungou, donnant la quintessence de son livre dans lequel il a argumenté avec transparence les méthodes, les forces et moyens techniques relatifs au combat de l'ombre, domaine hermétique-

ment fermé qui parfois, dans la conscience collective, inspire la peur et la terreur. « On ne peut occulter les pratiques censées œuvrer pour l'intérêt général », a souligné l'auteur qui précise, par ailleurs, que les choses ont évolué. Le renseignement est désormais soumis à l'investigation d'un large public. La menace sécuritaire ne touche plus uniquement les Etats, les entreprises ou les organisations mais

tout en autant les individus de façon collective ou individuelle.

« Faire du renseignement une denrée consommable » Présentant l'ouvrage au public, l'ancien directeur général de la Surveillance du territoire, Antoine Evoundou, a reconnu que le contexte national du renseignement est marqué par le secret, un gage d'efficacité et de sécurité des institutions et de

protection des agents en charge de ces missions. Par rapport à la thématique abordée dans l'ouvrage, il a tout de même reconnu qu'il est temps de se départir de cette méfiance, cette crainte irraisonnée des services des renseignements qui a alimenté tant de fantasmes. « L'ignorance alimente la méfiance. Profitant de cette occasion, nous devons apprendre à travailler sous les projecteurs car cela est une exigence dans une société démocratique qui est la nôtre », a-t-il fait savoir.

En saluant l'initiative du colonel Athanase Moussoungou d'ouvrir les portes hermétiquement fermées du renseignement à travers cet ouvrage, l'ancien ministre de l'Intérieur, le général Paul Mbott, a, pour sa part, appelé les praticiens, gendarmes et policiers à prendre le relais et à continuer à enfoncer le clou pour qu'un jour le renseignement soit une denrée consommable à tous les niveaux.

L'ouvrage présenté n'est que le premier tome. La seconde partie est en cours de rédaction, a indiqué l'auteur, tout en précisant que la seule lecture d'un livre de renseignement ne permet à personne de découvrir les secrets d'un État.

Rominique Makaya

ELIMINATOIRES JO 2020

Les Panthères mettent les Diables rouges dames KO

Le onze national féminin ne poursuivra plus les éliminatoires des Jeux Olympiques de Tokyo 2020. C'est la conséquence de sa contre-performance à domicile face au Gabon, en match retour des préliminaires.

Les Congolaises, pourtant bien parties après leur victoire à Libreville 2-0, ont été battues le 9 avril par les Gabonaises sur ce score identique, avant de craquer aux tirs au but 5-3. Le Gabon valide au stade Alphonse-Massamba-Débat son ticket de jouer le prochain tour face au Ghana.

Les Diables rouges ne peuvent que s'en prendre à elles-mêmes d'autant plus que la victoire à Libreville n'était que l'arbre qui cachait la forêt. Car pour ce second acte, elles n'ont eu que peu d'arguments face à une sélection des Panthères totalement métamorphosée. Aucun tir cadré durant toute la rencontre et deux belles actions gâchées par Aminata Dembélé, telle est la copie proposée par les filles de Marie Joseph Madienguela. Avant la fin de la première période, cette joueuse, face au but, a préféré faire le spectacle au lieu de frapper. Elle a, en effet, éliminé deux joueuses gabonaises dans la surface de réparation. Quand elle a voulu dribbler la troisième, elle a perdu le ballon. Son énorme raté sur la

deuxième action a coûté l'élimination des Diables rouges. Bien servie par Charmelle Moudzeli, Aminata Dembélé, seule au second poteau, manque l'immanquable alors que le Congo était déjà mené 0-2.

«Un sans-faute des Gabonaises»



Très à l'aise balle aux pieds, les Gabonaises ont logiquement éliminé les Congolaises Adiac

C'est surtout au mental que les Gabonaises sont allées chercher la qualification. Elles ont attendu l'approche du dernier quart d'heure pour refaire une partie de leur retard. Reine Edzoumou a ouvert le score à la 74^e mn. Puis, Doris Wamsendé a fait le break à la 83^e.

Lors de la séance des tirs au but, les

Gabonaises ont fait un sans-faute pendant que Paulmiche Mahouna, la Congolaise, plaçait son tir sur le poteau. « La victoire se prépare. Au match aller, nous avons eu des problèmes administratifs puisque la majorité des joueuses que nous avons convoquées sont des élèves et certaines avaient

des problèmes de passeports. Voilà pourquoi j'avais joué juste avec onze joueuses sans banc de touche. C'est ce qui permit certainement à l'équipe du Congo de remporter le match. Après avoir tiré des leçons de la rencontre, j'ai préparé le mental des joueuses puisqu'entant que technicien, j'avais déjà vu que c'était possible de passer d'où, je me suis focalisé sur la psychologie des enfants », a commenté Ndinga Mapangou, le sélectionneur du Gabon après la qualification.

« Le football n'est pas une science exacte. Nous savions que ces Gabonaises pouvaient créer une différence, voilà pourquoi nous avons modifié le schéma. Malheureusement, les filles n'ont pas pu s'adapter au nouveau jeu. Elles ont joué dans la précipitation et le manque de concentration », a souligné l'entraîneur congolais, Marie Joseph Madienguela.

James Golden Eloué et Rude Ngoma (stagiaire)